

Maisons-Alfort

le mag

Mai 2023 #519



La Maison de l'Environnement ouvre prochainement ses portes



ACTUALITÉS

.....
Une nouvelle ligne d'écoute
dédiée aux violences
intrafamiliales
P.9

REPORTAGE

.....
Le conservatoire, lieu d'excellence
et d'apprentissage de la vie
P. 16

DANS VOS QUARTIERS

.....
Découvrez le travail des jardiniers
derrière le fleurissement
P. 20



08

ACTUALITÉS

Festival We Love Green :
les élus se mobilisent
pour éviter les nuisances
sonores

13

CADRE DE VIE
Maisons-Alfort
et les abeilles,
une histoire qui dure



16

REPORTAGE
Le conservatoire
Henri Dutilleux,
lieu d'excellence
et d'apprentissage
de la vie



20

DANS VOS
QUARTIERS
Découvrez
le travail des
jardiniers derrière
le fleurissement



23

JEUNESSE & FAMILLE
Comment inscrire
votre enfant
aux mini-séjours d'été ?

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr
et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

MAI 2023

Directeur de la publication : Marie France Parrain • **Rédaction en chef :** Solenne Dimofski • **Rédaction :** Solenne Dimofski,
Annabelle Coutant • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :**
Service Communication, RP - Dinh, Oulmi, Jacques, Le Nai, et Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P



Marie France Parrain
Maire de Maisons-Alfort
Conseillère départementale
du Val-de-Marne



Chères Maisonnaises,
chers Maisonnais,

Comme vous le savez, l'actualité maisonnaise n'a pas été de tout repos ces dernières semaines. La Ville a en effet dû faire face à plusieurs événements qui ont pu susciter l'inquiétude et sur lesquels je tenais à **apporter des précisions, qui je l'espère, permettront de répondre aux interrogations que vous pouvez vous poser.**

Je veux bien entendu parler de la fuite de l'une des cuves d'ammoniac au sein de l'usine de production de levure Biospringer qui s'est produite le 6 avril dernier et des questionnements autour de la potabilité de l'eau du groupe scolaire Georges Pompidou, auxquels se sont ajoutées les dernières recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernant la consommation des œufs des poulaillers domestiques.

En effet, vous le savez, **les élus de la Majorité Municipale ont toujours entretenu avec les Maisonnais des**

relations de confiance basées sur la sincérité et la transparence. C'est pourquoi, à l'heure où nous vivons dans une société de surinformation et surtout de mésinformation, il me semble pertinent de prendre du recul et de **rétablir la vérité face aux accusations et demi-vérités que certains ont pu formuler.** Surtout, il me semble préférable de délivrer aux Maisonnais une information fiable, vérifiée et établie en concertation avec les services qui ont coordonné ces opérations plutôt que des bribes incomplètes qui auraient pu davantage porter à confusion. Il ne s'agissait donc en aucun cas – comme certains ont pu l'insinuer – de dissimuler une quelconque faute.

Concernant le premier point, l'incident qui s'est produit à l'usine Biospringer a été totalement résolu le lendemain grâce à la mobilisation des pompiers qui sont intervenus sans délai et à la coordination des actions de sécurisation par les divers services compétents, notamment les services préfectoraux en lien avec ceux de la Ville. Je tiens à rassurer les Maisonnais qui manifesteraient de l'inquiétude : à aucun moment, la qualité de l'air n'a présenté le moindre risque, toutes les mesures réalisées sur place étaient en-dessous des seuils de toxicité. De plus, l'usine n'est pas classée comme installation à risque.

Autre actualité qui mérite d'être éclairée, la potabilité de l'eau du groupe scolaire Georges Pompidou. Tout d'abord, permettez-moi de remettre les choses dans leur contexte : les réseaux d'eaux du collège Nicolas de Staël et du groupe scolaire et du gymnase Pompidou étant distincts, à aucun moment, il n'a été demandé à la Ville de procéder à des analyses. Toutefois, par précaution, nous avons fait effectuer des analyses

qui ont permis d'attester que l'eau froide était propre à la consommation sur l'ensemble des points d'eau. Ces conclusions ont immédiatement été communiquées à l'Inspection de l'Éducation nationale, aux directions des écoles et aux parents d'élèves, contrairement à ce que certains ont pu affirmer. Malgré cela, les enseignants ayant tout de même décidé d'exercer leur droit de retrait, la Ville a décidé de distribuer des bouteilles d'eau afin qu'ils assurent leurs cours et que les élèves et leurs familles ne soient pas pénalisés. Il est malheureux de constater que certaines personnes mal intentionnées ont exagéré les faits accentuant de fait l'inquiétude des enseignants comme des parents. **Afin de clôturer définitivement le débat,** la Ville a décidé de mandater un laboratoire agréé par le ministère de la Santé afin de réaliser **des analyses complémentaires, qui ont été validées par l'ARS qui a confirmé par écrit à la Ville, en date du 25 avril, la potabilité de l'eau au sein des écoles élémentaire et maternelle Pompidou.**

Sachez qu'à chaque instant, toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité de toutes et tous, car vous le savez, veiller à la sécurité et au bien-être des Maisonnais a toujours figuré parmi les priorités de l'équipe municipale. Se sentir bien dans sa ville, c'est en effet s'y sentir en sécurité et pouvoir y évoluer en toute quiétude et confiance. **Avec la municipalité, nous en avons bien conscience : soyez assurés que nous resterons extrêmement vigilants en matière de santé publique.**

L'ART PHOTOGRAPHIQUE S'EXPOSE

Le coup d'envoi de la 48^e édition du Salon d'Art photographique a été donné le 4 avril en présence du maire, Marie France Parrain, de la municipalité et de Michèle Aubert, présidente du Photo-Club Maisonnais. Amateurs ou passionnés, vous êtes venus nombreux admirer des paysages d'ici et d'ailleurs, des photographies animalières aux détails particulièrement réalistes ou encore des scènes de vie du quotidien sublimes par les objectifs des 17 photographes du Photo-Club Maisonnais. Au total, une centaine de clichés inédits était présentée, dont ceux de l'invité d'honneur de l'exposition, le Photo-Club Saclay-Visions, issus de leur dernière exposition sur le thème des Ombre(s) et Silhouette(s).



Retrouvez le mode d'emploi des points d'apport volontaire en flashant ce QR code

TRIER SES BIODÉCHETS, UN GESTE À LA PORTÉE DE TOUS

Afin d'encourager les Maisonnais à trier davantage leurs biodéchets, de nouveaux points d'apport volontaire ont été installés sur les marchés du Centre et de Charentonneau les 1^{er} et 2 avril en présence du maire, Marie France Parrain, de notre député, Michel Herbillon, et du président du Territoire Paris Est Marne&Bois, Olivier Capitanio. S'il était déjà possible de déposer vos biodéchets (épluchures, marc de café,...) en faisant votre marché, désormais, cette démarche peut s'effectuer 7j/7, 24h/24. **Pour celles et ceux qui auraient encore des doutes concernant ce qu'il est possible de mettre dans votre bioseau, une sensibilisation aux consignes de tri sera organisée par des écoanimateurs du Territoire les 9 et 14 mai sur le marché du Centre et les 10 et 13 mai sur celui de Charentonneau.**

> Renseignements : 06 07 51 05 54

PRISE DE FONCTION DU NOUVEAU COMMISSAIRE DE POLICE NATIONALE

Le 4 avril, les agents de police nationale ont officiellement accueilli leur nouveau commissaire, Alexandre Hervy, à l'occasion d'une cérémonie solennelle. Celle-ci s'est déroulée dans les locaux du commissariat de police de Maisons-Alfort, en présence du maire, Marie France Parrain, de notre député, Michel Herbillon, du maire-adjoint à la Jeunesse et conseiller régional, Romain Maria, du maire-adjoint à la sécurité, Stéphane Chaulieu, et du sous-préfet du Val-de-Marne, Bachir Bakhti. Rappelons l'étroite collaboration que la Ville entretient de longue date avec les forces de police nationale et la mobilisation sans relâche dont elle a fait preuve en faveur de la construction du nouveau commissariat. La Ville tient à remercier chaleureusement Emmanuel Libeyre, commissaire de Saint-Maur ainsi que Anthony Hericotte, commissaire de Créteil, qui ont assuré tous deux l'intérim à ce poste. Tous nos vœux de bienvenue à Alexandre Hervy, avec qui la Ville a déjà organisé plusieurs rencontres.



UN NOUVEAU CABINET DE CARDIOLOGIE IMPLANTÉ À MAISONS-ALFORT

Le quartier de Charentonneau a accueilli un nouveau cabinet de cardiologie, situé au 67, avenue Gambetta.

Le maire, Marie France Parrain, le président du département du Val-de-Marne, Olivier Capitanio, le maire-adjoint à la Jeunesse et conseiller régional, Romain Maria, ainsi que les élus municipaux sont allés à la rencontre des trois cardiologues évoluant dans cette nouvelle structure lors de son inauguration officielle le 6 avril. Une bonne nouvelle en faveur de l'accès aux soins pour les Maisonnais et pour la Ville qui a soutenu le projet en collaboration avec la région Île-de-France qui a participé à son financement à hauteur de 250 000 euros.



QUAND LE SPORT ENCOURAGE L'EMPLOI

Le 25 avril, recruteurs et demandeurs d'emploi se sont dépensés le temps d'une journée mêlant sport et emploi, organisée par Pôle emploi en partenariat avec la Mission Locale, Accueil emploi et la Fédération Française d'Athlétisme. Lors de cet événement nommé « Du stade vers l'emploi », aucun CV ni aucune lettre de motivation à l'horizon puisque les 120 demandeurs d'emploi et 15 recruteurs présents ont pu réellement se rencontrer de façon anonyme en pratiquant diverses activités sportives, avec des embauches à la clé.



LES SENIORS MAISONNAIS FÊTENT L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS !

Les seniors de chaque quartier se sont retrouvés au Moulin Brûlé pour fêter l'arrivée des beaux jours à l'occasion des traditionnels repas de printemps, du 26 au 29 avril. Au total, plus de 1 700 Maisonnais ont pu revivre les émotions de comédies musicales telles que *Notre Dame de Paris* ou *Mamma Mia* grâce au spectacle « Music-hall comedy » tout au long de cette semaine placée sous le signe de la convivialité.

Le maire, Marie France Parrain, notre député, Michel Herbillon, le président du département, Olivier Capitanio ainsi que la maire-adjointe à la Solidarité, Marie Laurence Beyo, et la municipalité ont ainsi pu échanger avec les seniors et mettre à l'honneur les doyens et doyennes de chaque quartier : Kiao Junqua, Émile Simon, Simone Arnaud, Jules Hayamme, Jacqueline Monot, Guy Fondag, Colette Duport, Joseph Hardy.



REMISE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Roger Bonhomme, résidant de l'Ehpad Le Temps des Roses, a reçu la médaille de commandeur dans l'Ordre national du Mérite, en présence de sa femme, de sa famille et des maires-adjoints Marie-Laurence Beyo et Jean-Luc Cadeddu. Cette dernière rejoint une belle collection de décorations puisque sa participation aux actions de la libération de Paris, son engagement durant 17 ans au sein de l'armée de l'Air et ses activités associatives avaient déjà été récompensés par la Légion d'honneur, la Médaille militaire et la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs, entre autres.



ANIMATIONS DE PRINTEMPS À LA FERME

Les températures plus douces arrivant à grands pas, les moutons de la Ferme ont bénéficié le 29 mars de leur tonte annuelle. Comme de coutume, les jeunes Maisonnais ont été invités à découvrir ce savoir-faire. Une aubaine pour ces jeunes citadins qui en ont profité pour déambuler dans les allées de la Ferme à la rencontre des autres animaux. Quelques semaines plus tard, le rendez-vous était de nouveau donné à la Ferme à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, qui a rassemblé plus de 2180 visiteurs ! Un retour à la nature particulièrement apprécié par nos jeunes participants puisqu'ils ont pu repartir avec un sachet d'animaux... en chocolat cette fois ! Les animations à la Ferme se poursuivent : après la tonte des moutons, les Maisonnais pourront découvrir ce qu'il advient de la laine grâce aux ateliers filage de la laine, les **24 et 25 juin prochain** (animation gratuite, tarif habituel d'entrée à la Ferme).



DANSEZ MAINTENANT !

Autour de deux spectacles de danse contemporaine, *Necesito* et *Voyage au bout de l'ennui*, les théâtres de Maisons-Alfort ont proposé plusieurs moments de rencontre aux spectateurs, petits comme grands. « Dans le cadre de notre temps fort « Dansez maintenant ! », nous avons souhaité aller plus loin que la découverte unique du spectacle par un parcours associant à la fois la représentation, la pratique artistique et la rencontre avec des créateurs contemporains », explique Charlotte Spire, responsable de la programmation Jeune public. Ainsi, les Maisonnais ont partagé deux bords de scène avec les artistes à l'issue des deux représentations, assisté à des ateliers, l'un d'analyse et de réflexion en lien avec *Necesito* tandis que le second a invité parents et enfants sur scène pour danser en duo sur le thème de *Voyage au bout de l'ennui*. Enfin, un goûter-philosophie à destination des 6-10 ans, animé par une spécialiste, a captivé le jeune public sur le thème de l'ennui.

AU CONSERVATOIRE, LE PIANO DANS TOUS SES ÉTATS

Le piano fait partie des instruments les plus réputés et pourtant... Pour en connaître toutes les facettes, le conservatoire Henri Dutilleux a proposé aux curieux d'en savoir plus sur les multiples possibilités qu'il peut offrir (à quatre mains, en solo, jazz, orchestre...) à l'occasion d'une « journée portes ouvertes » dédiée à l'instrument le 1^{er} avril.

Un véritable succès pour cette première, initiée par les professeurs de piano, de musique, de théâtre et de danse, et tout particulièrement Dania Altabbaa-Jacquemard - à l'origine du projet - puisque près de 150 visiteurs se sont pressés pour découvrir le conservatoire et la richesse de son enseignement à travers le piano. Un succès tel que le conservatoire municipal promet déjà d'organiser une seconde édition l'an prochain, cette fois-ci sur les instruments à cordes – dans tous leurs états bien sûr !



MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Découvrez prochainement votre nouvel équipement dédié à l'écologie !



La Maison de l'Environnement vous accueillera très prochainement.

Après deux années de travaux, la Maison de l'Environnement peaufine les derniers détails pour accueillir ses premiers visiteurs. **Rendez-vous avant l'été** pour découvrir votre nouvel équipement dédié à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité, à l'occasion de son inauguration officielle !

« Symbole d'un passé révolu »

Tout dans la conception de la Maison de l'Environnement a été pensé de manière écoresponsable. En effet, cette volonté se traduit dans l'essence même du projet, qui a consisté à réhabiliter l'ancienne station-service située sur les bords de Marne, au début de l'avenue Foch – lorsque l'on arrive de Charenton –, face à la résidence Château Gaillard. « *L'objectif était de rebâtir sur l'existant et de garder les principes de la structure d'origine. Ce projet symbolise ainsi un passé révolu où la préoccupation environnementale était secondaire, faisant de la Maison de l'Environnement un exemple de réhabilitation, qui plus est tournée vers l'écologie* », explique le directeur de la structure. Cette symbolique se retrouve également dans l'esthétique du lieu : un espace lumineux, des murs et un sol à l'aspect brut et des conduits apparents pour une inspiration au style épuré qui laisse voir le fonctionnement du lieu, alliant qualité esthétique et écologique. Car au-delà de l'esthétisme, tout a été pensé pour que la structure soit respectueuse de l'environnement et autonome : une énergie verte produite par 96 panneaux solaires installés sur la toiture pour l'électricité, et des capteurs de géothermie pour le chauffage et l'eau chaude.

Des matériaux récupérés, biosourcés et réemployés

Pour rester dans ce cercle vertueux, la Ville a fait le choix de privilégier des matériaux biosourcés, locaux ou de récupération, que ce soit pour les travaux de gros œuvre mais également pour le mobilier. Ainsi, le béton de l'ancienne structure a été directement réemployé sur place, tandis que la grande majorité

du mobilier provient de dons, de matériaux de récupération ou innovants comme des chaises en bioplastique à base de fibres végétales. Une partie de ce mobilier a également été fabriquée en régie par les menuisiers de la Ville. La péniche, une fois mise aux normes, viendra compléter le projet en donnant un accès direct à la Marne.

Un programme riche en animations

En plus des initiatives déjà existantes qui se dérouleront désormais entre ses murs, la Maison de l'Environnement accueillera les enfants des écoles et des accueils de loisirs maisonnaires pour leur proposer de nouvelles animations autour de la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Mais pas seulement : l'ensemble des Maisonnaires sera invité, tout au long de l'année, à participer à de nombreux ateliers (fabriquer son compost, Fresque du Climat...) animés par des partenaires, des bénévoles ou les services municipaux. L'équipement abritera également une exposition qui permettra à chacun d'en découvrir davantage sur un thème qui évoluera régulièrement. La première portera ainsi sur les océans. Sans oublier la seconde édition du Défi Familles Zéro Déchet qui s'y déroulera à l'automne prochain.

La Maison de l'Environnement prochainement inaugurée

La Ville de Maisons-Alfort invite tous les Maisonnaires et Maisonnaises à venir célébrer l'ouverture de ce nouvel équipement dédié à l'environnement **avant l'été**. Au programme, de nombreuses animations conviviales pour toute la famille, tournées vers l'écologie et la biodiversité. Découvrez également une exposition inédite sur la genèse de ce projet phare du mandat municipal 2020-2026.

> 2, avenue Foch
+ d'infos à venir

FESTIVAL WE LOVE GREEN

Les élus mobilisés face aux nuisances sonores

L'année dernière, les riverains ont fait remonter des bruits de basse assourdissants.

Face aux nuisances sonores engendrées lors des précédentes éditions du festival de musique *We Love Green*, le maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, notre député, Michel Herbillon, ainsi que les maires de la circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice) et le sénateur du Val-de-Marne, Christian Cambon, ont co-signé un courrier adressé à la directrice du festival, Mme Sabot.

Faisant état de la « forte exaspération » des riverains qui « ont eu à subir des nuisances sonores inacceptables », les élus ont ainsi interpellé la direction du festival « afin d'éviter de réitérer les erreurs des années passées ». « Nous vous sollicitons en amont afin que vos équipes mettent en place toutes les mesures adaptées qui limiteront les nuisances sonores pour les riverains [...] afin que ce festival soit un événement festif et

agréable pour tous », poursuivent-ils, invitant les membres du festival à une rencontre pour évoquer ensemble le dispositif prévu pour cette nouvelle édition qui se tiendra du 2 au 4 juin.

Plusieurs pistes évoquées

Une invitation à laquelle a répondu positivement la directrice du festival : une réunion s'est ainsi tenue le 11 avril dernier lors de laquelle les organisateurs de *We Love Green* se sont engagés auprès des élus à prendre les mesures nécessaires pour limiter les nuisances sonores. Parmi les pistes évoquées, la limitation du volume sonore, la réorientation de la scène et si besoin, des réglages en temps réel. Les élus demeureront vigilants quant au respect de ces engagements.

BARRAGE DE SAINT-MAURICE*Des travaux de modernisation débuteront au mois de mai*

Voies Navigables de France (VNF) nous informe que des travaux de modernisation du système de barrage de la passerelle de Saint-Maurice – située quai Fernand Saguet à Maisons-Alfort – vont être menés, dès le mois de mai. À un an des Jeux Olympiques, il est indispensable de procéder au remplacement des instruments de manœuvre et des canalisations hydrauliques de ce dernier barrage non-automatisé. « Au regard du vieillissement des organismes de manœuvre et du circuit hydraulique, la modernisation de ce barrage est essentielle », affirme VNF. Ces travaux permettront ainsi de garantir un transport fluvial optimal, qu'il soit de logistique ou de plaisance, et d'assurer

une qualité des eaux suffisante pour la faune et la flore locales. D'une durée de cinq mois, les travaux débuteront le **22 mai prochain**, sans aucun impact sur la circulation routière au niveau du quai Fernand Saguet et de la rue du Gué aux Aurochs, puisqu'aucune installation de chantier n'est envisagée sur la commune. De plus, afin de garantir le confort des Maisonnais, la Ville a obtenu de VNF que la passerelle du barrage de Saint-Maurice soit accessible aux piétons durant toute la durée des travaux. Un cheminement d'un mètre de large maintiendra cet accès, les piétons pourront donc rejoindre l'autre rive en toute sécurité, sans avoir à emprunter obligatoirement le pont de Charenton.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Le Département lance « Un Premier pas », une ligne d'écoute dédiée

Le 11 avril, le département du Val-de-Marne a lancé le dispositif « Un Premier pas », une ligne téléphonique dédiée aux victimes de violences intrafamiliales ainsi qu'à leurs proches, mais aussi aux professionnels (CCAS...) souvent démunis lorsqu'ils repèrent ce type de situation. **Accessible du lundi au vendredi de 9h à 17h, ce numéro non surtaxé – 01 89 11 94 94** - est volontairement banalisé et non-assimilable à une plateforme comme le numéro national d'urgence 39 19. Au bout du fil, quatre travailleurs sociaux qui établiront un lien avec les victimes avant de les diriger vers l'interlocuteur adapté à leur situation.

« Une réponse concrète et locale »

« Ce n'est pas un nouveau numéro d'urgence », prévient d'emblée Karine Bastier, présidente déléguée chargée de l'égalité femmes-hommes. Au contraire, comme son nom l'indique, ce dispositif, qui est une première à l'échelle d'un département, a pour objectif d'entamer un parcours pour sortir des violences intrafamiliales, sans attendre d'être dans une situation d'urgence et en dehors de toute injonction. « Les dispositifs existants emploient souvent l'impératif (Stop aux violences...), or ce qui est ressorti de nos échanges avec les victimes de violences, c'est qu'elles vivaient cela comme autant d'injonctions les renvoyant à leur propre incapacité de sortir du cercle des violences », expose l'élue.

« Avec « Un Premier pas », nous voulons proposer une réponse concrète et locale en apportant écoute, information et orientation personnalisées à toute personne confrontée à ce type de situation », résume le président du département, Olivier Capitanio. Ainsi, cette nouvelle ligne dédiée vient compléter les dispositifs déjà mis en place à l'échelle du département (actions de prévention et de sensibilisation, formations...) tout en renforçant la mise en réseau de tous les acteurs. Concrètement, le Département travaille en coopération avec trois associations locales – le CIDFF 94, l'APCARS 94 et l'APCE 94 qui pourront accompagner et orienter les victimes leur offrant un soutien adapté et évolutif.

Des logements pour mettre à l'abri et sortir des violences

Pour mettre à l'abri les personnes concernées et favoriser leur sortie définitive des violences, le département travaille en parallèle à développer son offre de logements relais sur l'ensemble de son territoire en lien avec les communes, dont Maisons-Alfort. « Bien souvent, les femmes victimes ont leurs enfants à l'école, ne veulent pas les éloigner de leurs repères et restent dans le foyer au risque de subir un féminicide », constate le maire, Marie France Parrain. C'est pourquoi, les services municipaux et Maisons-Alfort Habitat étudient la mise en place d'un dispositif de relogement des femmes victimes de violences conjugales, action au cœur du projet de mandat municipal 2020-2026.

DÉCLARATION DE REVENUS

Qui contacter pour vous aider ?

Vous avez jusqu'au **8 juin pour déclarer vos revenus et au 22 mai pour ceux qui n'ont pas d'accès à Internet.**

Comment contacter le service des impôts

Numéro d'appel unique : 0 809 401 401 non surtaxé du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Via la messagerie sécurisée : sur impots.gouv.fr ou l'application mobile « impots.gouv ».

À Maisons-Alfort

Le service des impôts des particuliers se situe au **51 rue Carnot - 01 58 73 85 15**. Prise de rendez-vous en ligne depuis votre espace

personnel ou la page d'accueil du site impots.gouv.fr, rubrique « CONTACT ». Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis matin. Par ailleurs, un agent formé à la langue des signes est à la disposition, sur rendez-vous, des usagers sourds et malentendants au **centre de Créteil : 1, place du Général Pierre Billotte, jusqu'au 12 mai.**

> **Contacts** : viviane.moron@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveauté cette année, tous les propriétaires – occupants et bailleurs – ont l'obligation de déclarer les biens immobiliers qu'ils possèdent : une fiche préremplie, accessible dans leur espace particulier, est à valider ou à corriger jusqu'au **30 juin**.

MUSIQUE DES TROUPES DE MARINE

Assistez à un concert inédit pour la bonne cause



La Musique des Troupes de Marine est formée de 55 musiciens.

En soutien aux soldats blessés de guerre et aux familles endeuillées du ministère des Armées, un concert caritatif sera donné par la Musique des Troupes de Marine **le 4 juin prochain à 16h au théâtre Claude Debussy**. Organisé sous le patronage du général de corps d'armée Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris et du délégué militaire départemental du Val-de-Marne, il se déroulera en deux parties (classique puis variétés), avec un entracte de 15 minutes, sous la direction du Chef de Musique principal Laurent Arandel. « *Placé sous le signe de l'entraide et de la générosité, ce concert est l'occasion de rendre hommage à l'engagement*

quotidien de nos militaires », avance la délégation militaire du Val-de-Marne. La somme correspondant à l'achat de vos places sera directement reversée à l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraides dans l'armée (ADO) qui œuvre en faveur des familles de militaires éprouvées par le deuil, la maladie, le handicap ou le « mauvais coup du sort ».

> Théâtre Claude Debussy - 116 avenue du Général de Gaulle
Tarifs : 10 € pour les 12 ans et plus, 5 € pour les enfants de 5 à 11 ans, gratuit pour les moins de 5 ans. Pour réserver vos places : billetterie Hello Asso
Renseignements : engagementsidf@gmail.com

CIVISME

Places réservées : gare aux stationnements abusifs



Des places de stationnement PMR sont implantées dans tous les quartiers de la Ville.

La Ville de Maisons-Alfort compte au total 202 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite. Implantées dans l'ensemble des quartiers de la Ville, elles sont conçues pour laisser un espace suffisant aux personnes en fauteuil ou qui rencontrent des difficultés à se mouvoir. Ces places étant exclusivement réservées aux PMR, il est obligatoire d'apposer sur le côté gauche du pare-brise une carte mobilité inclusion lors de chaque stationnement. Sans cette carte – **et même pour un stationnement de courte durée** – il vous est interdit de vous arrêter ou de vous garer sur l'une de ces places. Pourtant, il n'est pas rare de voir certains automobilistes valides stationner leur véhicule sur ces places réservées. La Ville fait donc appel à la responsabilité de chacun afin d'assurer un partage des rues équitable et rappelle que toute personne se stationnant sur une place réservée PMR sans carte s'expose à une amende forfaitaire de 135 euros, équivalente à un stationnement gênant.

OBJECTIF RÉVISIONS

Bac ou brevet : fais-toi accompagner !



Pour les élèves en classe de troisième, de 1^{ère} et de terminale, l'heure des examens a bientôt sonné ! Un petit coup de pouce dans leurs révisions est donc bienvenu... À cet effet, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) propose aux élèves maisonnis des sessions de révision en groupe avec des intervenants bénévoles pour les aider. Tous les mercredis après-midi, du **31 mai au 23 juin** seront dédiés aux révisions des **élèves de 3^e avec du français ou des maths de 14h à 16h puis de la physique-chimie ou de la technologie, de 16h à 18h.** « Afin qu'une majorité d'élèves bénéficie de cet accompagnement, nous garantissons au moins une matière par jeune. Ceci permet aux bénévoles de travailler avec des groupes de deux à trois élèves et de leur fournir un réel accompagnement personnalisé », indique Karine Pinto, responsable du BIJ.

Un accompagnement « à la carte » pour les lycéens

Les lycéens en classe de 1^{ère} et de terminale ont pour leur part déjà passé une partie importante de leurs examens, notamment leurs épreuves de spécialité. Cependant, le BIJ et ses bénévoles proposent de les accompagner dans la préparation de leur Grand Oral et de l'épreuve de philosophie. Les élèves de 1^{ère} peuvent également bénéficier de séances de révision pour leur bac de français. Pour eux, pas de créneau dédié, il suffit de prendre contact avec le BIJ dès à présent pour indiquer leurs disponibilités au mois de juin.

> Collégiens et lycéens, inscrivez-vous dès maintenant auprès du BIJ au 01 49 77 80 38.

De son côté, la **médiathèque André Malraux – 4, rue Albert Camus** – accueille les élèves qui souhaitent réviser dans le calme sur des horaires rallongés du **6 au 17 juin inclus, notamment les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30.** De plus, des ordinateurs et de nombreuses ressources (annales, sujets blancs, quizz, etc.) seront mis à disposition.

3 questions à Alice et Côme, étudiants bénévoles pour « Objectif Révisions »

■ Pour quelles raisons avez-vous décidé de participer au dispositif ?

Alice : Je trouve qu'il est important pour les élèves de bénéficier d'une aide pour préparer leurs examens. C'est un plaisir pour moi de pouvoir limiter les inégalités et d'accompagner ceux qui en ont besoin.

Côme : J'ai moi-même suivi des cours particuliers quand j'étais plus jeune et ça m'a beaucoup aidé. Je sais que tout le monde ne peut pas en bénéficier, j'apprécie donc de donner de mon temps pour les aider.

■ Comment accompagnez-vous les élèves ?

Alice : Nous utilisons des sujets blancs que nous travaillons en petit groupe afin que chacun puisse participer et donner ses idées.

Côme : On remarque rapidement que souvent les élèves disposent des connaissances, je suis donc simplement là pour les activer. J'aime les faire réfléchir pour qu'ils trouvent la solution par eux-mêmes.

■ Que pensez-vous pouvoir apporter aux élèves ?

Alice : Parfois les corrections en ligne sont incomplètes, je propose donc une analyse de texte différente. Les élèves obtiennent ainsi d'autres clés pour analyser les textes.

Côme : Étant encore étudiant, ces examens ne sont pas si lointains, ce qui nous permet de leur apporter un véritable retour d'expérience.

BIOSPRINGER, ÉCOLES POMPIDOU, POULES

Le point sur la situation

Suite aux récents événements qui ont eu lieu sur notre commune, la Ville vous propose un point de situation, qui permettra de répondre aux interrogations que vous pouvez vous poser.



Des analyses complémentaires ont définitivement confirmé la potabilité de l'eau au sein des écoles élémentaire et maternelle Pompidou.

Groupe scolaire Pompidou : confirmation de la potabilité de l'eau

Lors de travaux, le collège Nicolas de Staël a rencontré des problématiques sur son réseau d'eau sanitaire. Il n'a jamais été signalé d'incidence potentielle sur le réseau d'eau sanitaire du groupe scolaire et du gymnase Pompidou attenants, les réseaux d'eaux de ces établissements étant en effet distincts. De ce fait, à aucun moment, il n'a été demandé à la Ville de procéder à des analyses. Toutefois, en application du principe de précaution, la Ville a fait effectuer des analyses sur le réseau d'eau, **qui ont permis d'attester que l'eau froide était propre à la consommation sur l'ensemble des points d'eau du groupe scolaire et du gymnase Pompidou.** Ces conclusions ont immédiatement été communiquées à l'Inspection de l'Éducation nationale, aux directions des écoles et aux parents d'élèves. Malgré cela, les enseignants ayant exercé leur droit

de retrait, une réunion s'est tenue sur site en présence des représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la direction académique et de la Ville de Maisons-Alfort **lors de laquelle l'ARS a confirmé la conformité des premières analyses. En parallèle, pour que les enseignants assurent leurs cours et afin de ne pas pénaliser les élèves et leurs familles, la Ville a distribué des bouteilles d'eau.** Pour conforter ces résultats, la Ville a mandaté un laboratoire agréé par le ministère de la Santé afin de réaliser **des analyses complémentaires, qui ont été validées par l'ARS qui a confirmé par écrit, en date du 25 avril, à la Ville la potabilité de l'eau au sein des écoles élémentaire, maternelle et du gymnase Pompidou.**

Fuite à Biospringer : l'incident totalement résolu

Lors de travaux de maintenance sur une cuve d'ammoniac au sein de l'usine de production de levure Biospringer, une fuite s'est déclarée le 6 avril dernier. Les pompiers, intervenus sans délai, ont pris les mesures nécessaires afin d'évaluer et de maîtriser tout risque industriel, environnemental et humain pour les salariés et les riverains. En parallèle, la préfecture du Val-de-Marne, en charge de la gestion de l'incident, a activé dès le jeudi 6 avril au soir le centre opérationnel départemental afin de coordonner les actions de sécurisation des divers services compétents. Par mesure de précaution, certains établissements scolaires et équipements municipaux – les écoles maternelle et élémentaire Pompidou, l'école élémentaire Victor Hugo, le collège Nicolas de Staël, l'école Saint-François, la crèche Charles Perrault, le conservatoire municipal Henri Dutilleux, la Mission Locale, la MPT Pompidou, les gymnases Pompidou et des Juilliottes – ont été fermés sur décision de la préfecture, tandis qu'aucune mesure de confinement n'a été prise. Les opérations de pompage se sont poursuivies le lendemain. Tout au long de l'opération, la qualité de l'air a été contrôlée aux abords de la zone, de même que dans l'ensemble des établissements et équipements fermés ayant fait l'objet de dernières mesures une fois l'incident totalement circonscrit. Toutes étaient en-dessous des seuils de toxicité. **Installée à Maisons-Alfort depuis plus de cent ans, l'usine n'est pas classée comme installation à risque.**

Recommandations de l'ARS sur les œufs des poulaillers domestiques

Suite à une étude menée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur des poulaillers domestiques situés à proximité des 3 principaux incinérateurs d'Ile-de-France, il est apparu que les œufs analysés présentaient une contamination par des polluants organiques persistants, dont des composés chimiques résultant de procédés industriels. Aussi, dans l'attente des résultats définitifs devant établir plus précisément la portée de cette contamination, par mesure

de précaution et à titre conservatoire, l'ARS recommande à tous les détenteurs de poulaillers de la région de ne plus consommer les œufs de leurs poules ainsi que les produits des animaux de production domestique non contrôlée. **Nous appelons donc les Maisonnais disposant d'un poulailler à appliquer ce principe de précaution. Pour toute demande de précisions, vous pouvez contacter l'ARS au 01 44 02 00 00.**

Les abeilles, ces indispensables à notre écosystème

Méticuleuses, elles butinent de fleurs en fleurs... Habillées de noir et jaune, elles ornent les armoiries de notre commune et ont prêté leur nom à plusieurs équipements de la ville. Mais surtout, elles sont essentielles à la préservation de notre environnement. À l'occasion de la journée mondiale des abeilles le 20 mai, Maisons-Alfort leur consacre cette page... bien méritée !

Maisons-Alfort et les abeilles, une histoire qui dure

Tout commence par les armoiries de la Ville : une ruche d'or entourée de neuf abeilles, illustration de l'activité laborieuse de la commune, selon l'interprétation de la commission héraldique de 1962. En effet, l'abeille évoque la maîtrise de l'ordre, la prospérité ; et lorsqu'elle est autour d'un rucher, elle symbolise la cohésion sociale et industrielle.

Au fil des ans, l'insecte sera porté en emblème, acceptant volontiers de prêter nom et champ lexical à plusieurs équipements municipaux : les crèche et halte-garderie Les Petites Abeilles, la crèche La Ruche, et venant plus récemment baptiser la librairie-école La Ruche. Au-delà des mots, Maisons-Alfort s'est engagée dans la protection de ces si précieuses ouvrières en installant quatre ruches sur le toit de l'Hôtel de ville, leur développement figurant parmi les projets du mandat municipal 2020-2026. Elle mène également chaque année des actions de sensibilisation à la protection auprès des élèves maisonnaiss dans le cadre du projet écocitoyen, dans les ruches de Fort de Charenton, grâce à l'implication du club d'apiculture de la gendarmerie.

Les abeilles, une organisation millimétrée

Il y aurait tant à dire sur les abeilles ! Nous vous proposons ce petit florilège :

- Il existe de nombreuses espèces d'abeilles, la plus connue en France étant l'**Apis mellifera**.
- On dénombre **20% d'abeilles domestiques**, utilisées en apiculture, **contre 80% d'abeilles sauvages**.
- Entre **60 000 et 400 000 abeilles forment une ruche**.
- Une abeille ne vit que quelques semaines, voire au mieux 10 mois, **seule la reine a une longévité de 3 à 5 ans**.
- **Les abeilles exercent plusieurs métiers** au cours de leur vie : tour à tour, nourrices, ménagères, bâtisseuses, magasinnières, gardiennes et butineuses... chacune ayant sa place bien définie.
- **Les abeilles sécrètent des phéromones** qui indiquent à ses congénères qu'il n'y a plus de pollen sur une fleur, de même que la reine pour diriger ses ouvrières.
- **Est appelé faux bourdon**, le mâle dans une ruche. Il ne participe pas à la récolte, son rôle est de féconder la reine des abeilles.
- Les abeilles produisent **5 produits** (gelée royale, propolis, cire, miel et pollen), **tous bénéfiques à notre santé**.

Le saviez-vous ?

Chaque année, la Métropole du Grand Paris organise un concours des miels. Pour l'année 2022, le miel produit à Maisons-Alfort a obtenu la médaille d'or !

Des alliées essentielles à la préservation de notre environnement

« Elles sont indispensables dans notre vie de tous les jours », affirme Laurent Duquenne, apiculteur en charge des ruches de l'Hôtel de ville. En effet, elles jouent un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité et de notre environnement à travers la pollinisation des végétaux.

« C'est grâce à elles que nous avons des fruits dans nos assiettes, elles sont irremplaçables dans la reproduction des plantes. » Si les abeilles ne sont pas les seules actrices de la pollinisation, elles en sont toutefois les championnes, pouvant visiter jusqu'à 700 fleurs par jour !

35%

de ce que nous mangeons dépend de la pollinisation par les insectes.

(source : ministère de la Transition écologique)

Les frelons asiatiques, ennemis jurés des abeilles

« Ils sont vraiment nocifs pour les abeilles, détruisant des ruches entières. Il faut impérativement agir », assène l'apiculteur qui invite les Maisonnais à faire appel au **service d'intervention gratuit** mis en place par le Territoire, en appelant le **numéro vert 0 800 00 66 94**.

RUES DE ROUEN ET DE BREST

Des aménagements pour améliorer la circulation de tous



Face aux nombreux signalements reçus de la part des riverains faisant état d'incivilités diverses, et après une phase de test concluante, les règles de circulation et de stationnement de la rue de Rouen ont définitivement été modifiées en avril.

En effet, il est apparu que le stationnement en alterné par quinzaine sur chaussée n'était pas respecté, les véhicules se garant des deux côtés de la rue, à cheval sur les trottoirs. Ces incivilités obligeaient les piétons à marcher sur la chaussée

faute de place suffisante sur les trottoirs et occasionnaient des excès de vitesse, les véhicules n'ayant plus la place de se croiser accéléraient pour s'assurer une priorité de passage. Ainsi, suite à l'approbation d'une majorité de riverains, la rue de Rouen a été mise en sens unique, de l'avenue de la République vers la rue Marc Sangnier, la vitesse réduite à 30 km/h et le stationnement s'effectue désormais sur la chaussée, par un système en chicanes, obligeant les voitures à ralentir et libérant les trottoirs pour le passage des piétons.

Rendre à chacun sa place sur le domaine public

« Ces aménagements expriment la volonté de la Ville de donner à chacun sa juste place sur le domaine public, les voitures sur la chaussée, les piétons sur le trottoir, explique la directrice du Cadre de vie de Maisons-Alfort. Nous avons également réussi à conserver le même nombre de stationnements que précédemment (en alterné par quinzaine). »

C'est désormais au tour de la rue de Brest, déjà à sens unique et limitée à 30 km/h, d'entrer en phase de test, également suite à la demande de riverains. « Si ce test est concluant, nous pourrions pérenniser ces nouvelles règles de stationnement dans cette rue », conclut la directrice du Cadre de vie.

MAISONS-ALFORT S'EMBELLIT

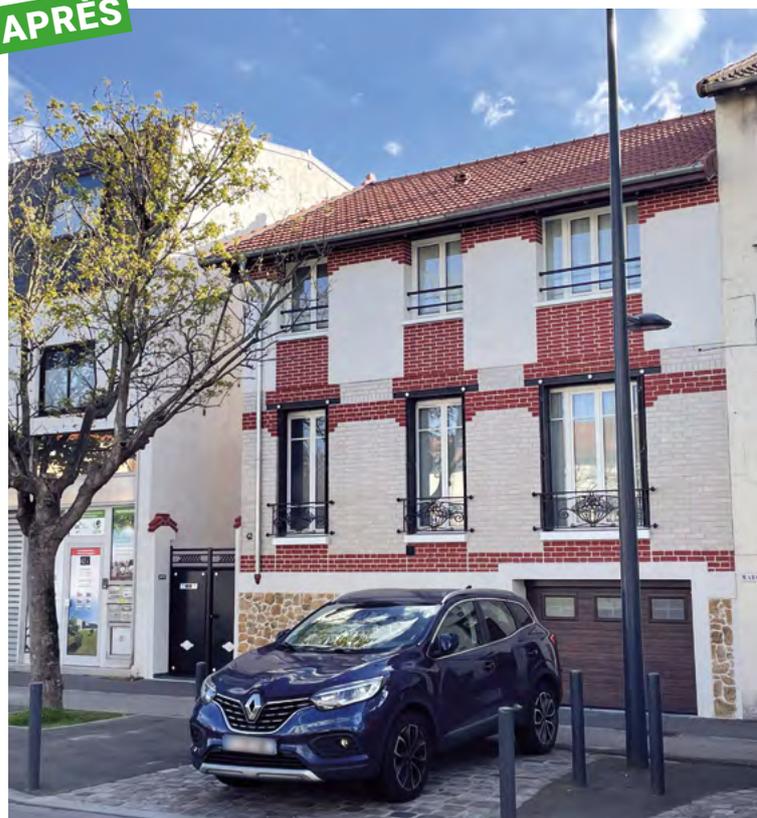
Avenue du Général Leclerc

Maisons-Alfort continue de s'embellir tout en mettant un point d'honneur à conserver son patrimoine architectural. Ainsi, une maison au patrimoine protégé, située le long de l'avenue du Général Leclerc, a bénéficié d'une surélévation. Localisée à proximité du Domaine de Château Gaillard, elle est protégée au titre des abords d'un monument historique. La toiture a ainsi été recouverte par des tuiles identiques à celles d'origine. Afin de conserver le cachet de l'architecture typique des années 1930, les extensions de façades intègrent des briques rouges reprenant le motif d'origine. Une belle réalisation qui s'inscrit avec harmonie dans le paysage urbain du quartier.

AVANT



APRÈS





RUE JEAN JAURÈS

Rénovation de la chaussée

Le département du Val-de-Marne a entrepris des travaux de rénovation de la chaussée rue Jean Jaurès sur une large portion - du n°147 au n°169 et du n°214 au n°288. Les marquages au sol ont également été refaits pour garantir une utilisation optimale de cette route départementale par les automobilistes et assurer la sécurité des piétons. Ces travaux font suite à la création en mars dernier d'un plateau surélevé au niveau du 288 de la rue, permettant aux piétons de traverser en deux temps et de réduire la vitesse des automobilistes.



De nouvelles installations pour garantir la sécurité des cyclistes aux feux tricolores



Au croisement des avenues Busteau et Général Leclerc, les cyclistes disposent désormais d'un sas et d'un cédez-le-passage.

Depuis le début du mois d'avril, la Ville a entrepris d'installer plusieurs sas cyclistes ainsi que des panneaux cédez-le-passage cycliste, au niveau de nombreuses intersections communales. Au total, ce sont 74 sas et 69 panneaux qui seront implantés, dans le but d'assurer la sécurité des cyclistes aux abords des feux tricolores. En effet, les sas permettent aux cyclistes de se positionner devant les véhicules en attente et donc d'anticiper leur changement de direction, tout en étant ainsi bien visibles des automobilistes. Grâce aux panneaux cédez-le-passage, les cyclistes n'auront plus l'obligation de s'arrêter aux feux rouges, ils devront néanmoins céder la priorité aux piétons qui traversent. Ces travaux engagés par la Ville concernent les seules voies communales.

URBANISME

Participez à la consultation sur le futur PLUi



Cousin du Plan local d'urbanisme (PLU), le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) fixe les grandes orientations d'aménagement d'un territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Rendu obligatoire par la loi, il définit notamment les règles

en matière de construction et d'usage des sols (permis de construire, déclaration préalable de travaux...). « L'élaboration d'un PLUi vise à porter à une échelle intercommunale les problématiques d'urbanisme, d'habitat, d'environnement et de déplacements sur la base d'un projet de territoire », résume le Territoire Paris Est Marne&Bois, dont fait partie Maisons-Alfort. En effet, face à la pression foncière, aux nouveaux enjeux environnementaux et dans un souci de cohérence de l'aménagement au sein du territoire, ces problématiques requièrent désormais d'être traitées à un échelon plus vaste que l'échelon communal.

Une harmonisation qui tient compte de l'identité de chaque ville

Appliqué à l'ensemble du Territoire, le PLUi remplacera dès 2024 les PLU des 13 communes qui le composent, l'objectif étant d'harmoniser les PLU communaux actuellement en vigueur, de les adapter aux nouvelles dispositions législatives et aux enjeux environnementaux tout en préservant l'identité et les singularités de chaque ville. Après deux années d'élaboration et de concertation avec les acteurs locaux et les habitants, le projet a été arrêté en Conseil de territoire en décembre dernier. **Afin de permettre à chacun d'en prendre connaissance et d'émettre d'éventuelles remarques, une phase de consultation est organisée du 30 mai au 1^{er} juillet.**

L'ensemble du dossier sera consultable :

- Sur la page dédiée du site internet du Territoire : <https://plu-intercommunal.parisestmarnebois.fr>
- À l'Hôtel de ville ou au siège du Territoire sur les horaires d'ouverture (1, place Uranie, Joinville-le-Pont)
- À l'occasion de l'une des deux permanences organisées à Maisons-Alfort : le **2 juin de 15h à 18h** et le **29 juin de 9h à 12h**.

Conservatoire municipal Henri Dutilleux : l

Depuis plus de 50 ans, on ne compte plus les notes qui ont réplanchers ou bien les pièces qui se sont succédé sur sa scène : nous découvrir davantage sur le conservatoire municipal Henri Dutilleux et dramaturge était faite pour ac



D'emblée, le ton de notre visite est donné par sa directrice, Odile Abrell. « *Le conservatoire est une école pleine de vie, un lieu d'apprentissage de tous les arts, familial.* » Il faut dire qu'avec les 715 élèves qui arpentent ses couloirs au quotidien, nous imaginons bien l'effervescence créatrice qui peut en émaner. En effet, notre conservatoire municipal n'a

rien à envier à d'autres. Labellisé en 2007 « conservatoire à rayonnement communal » par le ministère de la Culture, « nous y enseignons tous les arts : la danse, la musique et l'art dramatique. Nous proposons également trois esthétiques en danse (contemporaine, classique et modern'jazz), ce qui est assez rare », s'en réjouit Odile Abrell.

Un rayonnement artistique de plus de 50 ans

Créé en 1968 par le maire de l'époque, René Nectoux, le conservatoire ne prendra ses quartiers rue Victor Hugo qu'à la rentrée 1978. Pour célébrer son trentième anniversaire, la Ville lui offre un nom, celui du compositeur émérite Henri Dutilleux, alors présent pour baptiser ce haut lieu de l'enseignement artistique.

Une grande diversité de disciplines enseignées

Trois disciplines proposées : **musique (dès 7 ans), danse (dès 8 ans) et art dramatique (dès 13 ans)**, à l'intérieur desquelles il est possible de choisir sa voie parmi : **20 catégories d'instruments, 12 propositions de musique d'ensemble**, 3 cycles de danse (**classique, contemporaine et Modern'Jazz**), un répertoire d'une grande diversité allant du **théâtre classique à un registre plus contemporain** sans oublier les cours de **chant et d'art du récit**. Un adulte peut s'inscrire en pratique individuelle pour 6 ans maximum et sans limitation de durée en pratique collective.

lieu d'excellence et d'apprentissage de la vie

*Personné entre ses murs, les chaussons de danse qui ont usé ses
us voilà arrivés devant le 83-85 rue Victor Hugo, impatients d'en
eux. À croire que la rue qui porte le nom de l'homme de lettres
cueillir l'institution maisonnaise.*

Un gage d'excellence ouvert à tous

Un véritable gage d'excellence qui témoigne de la volonté de la Ville d'offrir à tous les jeunes Maisonnais la garantie d'une formation exigeante, à la hauteur de leurs attentes. Pour preuve, de nombreux élèves se sont distingués dans des concours nationaux et internationaux et poursuivent aujourd'hui une carrière professionnelle. Une réussite rendue possible par l'enseignement de qualité qui y est dispensé. « La majorité des professeurs sont des artistes confirmés qui se produisent

sur des scènes nationales et internationales. Ils partagent leur passion pour leur discipline qu'ils vivent au quotidien. Ce plaisir de transmettre est la clef de l'épanouissement de leurs élèves », abonde la directrice. À ce stade, l'on se dit que la sélection doit être drastique. « Tous les Maisonnais peuvent s'inscrire, il n'y a pas de concours d'entrée ! Les premières années en cursus musique peuvent même avoir accès à des instruments de prêt », nous informe la directrice. D'ailleurs, le plus vieil élève est âgé de... 80 ans !

S'éveiller à l'art dès 5 ans

Pour les plus jeunes, âgés de 5 à 7 ans, le conservatoire propose des **classes d'éveil musical et corporel** dont l'objectif consiste à entrer par le jeu dans le monde

artistique. Afin de répondre à la forte demande, le nombre de places a été doublé l'année dernière.

Au-delà de l'apprentissage d'une discipline, une école de la vie

En moyenne, un élève évolue une dizaine d'années au sein du conservatoire. « Nous les voyons grandir, explique Odile Abrell. Nous bâtissons une relation de confiance avec nos élèves en les accompagnant dans leur parcours éducatif. » Au-delà de l'enseignement artistique, c'est une formation qui apporte une ouverture d'esprit, développe la créativité mais également le sens et les vertus de l'effort. « C'est apprendre le respect des personnes, de son instrument, des lieux où l'on se produit, etc. C'est aussi apprendre à faire attention à l'autre car il y a beaucoup de pratique collective (ballet, orchestre, pièce...), les élèves sont obligés de s'écouter, de jouer et de composer ensemble. Le conservatoire est une école de la vie en société. » De plus, la pratique collective est essentielle dans chaque cursus, car elle permet de mettre en pratique ce qui a été acquis en cours individuel tout en créant une stimulation entre les élèves. Mais le principal atout du conservatoire, c'est d'offrir à ses élèves l'expérience réelle de la scène. « Nos élèves ont la reconnaissance de la scène : se produire est une fierté et un aboutissement de tous les efforts et le travail fournis au cours de leur année scolaire. »

Une grande ouverture culturelle

En effet, contrairement à un cours privé, une saison culturelle complète l'enseignement au conservatoire. « Le conservatoire permet une grande ouverture culturelle au-delà de la formation. Non seulement les élèves se produisent sur scène, mais ils ont aussi l'opportunité d'assister à des spectacles dans les deux théâtres de la Ville, ou à des masterclass animées par des artistes invités, y compris internationaux », appuie la directrice. Ainsi, le nombre de représentations « Hors les murs » a été doublé cette année : heures musicales, auditions, concerts dans les églises, les

maisons de retraite de la ville, spectacles et gala de fin d'année, ainsi que les partenariats comme **Mars en Jazz** en lien avec les médiathèques, les **concerts avec l'Harmonie Municipale** ou encore l'animation **Musiques en Liberté** avec l'Office Municipal de la Culture, qui permet à des jeunes éloignés du monde de la culture de découvrir toute la diversité des disciplines culturelles. Sans oublier les nombreuses interventions réalisées dans le milieu scolaire et de la petite enfance, que ce soit les ateliers de découverte instrumentale menés dans les écoles maternelles de la ville (triplés cette année), les concerts d'éveil proposés aux tout-petits dans les crèches ou encore la classe CHAM au collège Jules Ferry. « Ces actions sont très importantes car une vocation se déclare très jeune et plus on commence jeune une discipline, plus la marge de progression est grande, affirme Odile Abrell. Cela nous permet aussi d'attirer de nouveaux talents. » C'est sur cette note positive que notre visite s'achève, nous invitant à une dernière question : que souhaitez-vous transmettre à vos élèves ? « Surtout, le plaisir de pratiquer sa discipline. »



Le conservatoire, c'est...

- 715 élèves
- 76 élèves en éveil musical et 45 en initiation corporelle
- 27 disciplines enseignées dont 2 nouvelles (cor et hautbois)
- 6 orchestres, 3 à cordes et 3 à vent
- 35 professeurs
- 15 salles de cours
- 60 représentations proposées sur l'année scolaire 2022-2023



Des élèves de haut rang :

César Sautès-Vescovali – danseur classique et contemporain - a intégré le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris en 2017 à l'âge de 14 ans, **Eva Zaïcik** a obtenu la Victoire de la musique en 2018 comme révélation lyrique de l'année, **Suvetha Rameswaran** a obtenu la Clé d'Or en 2022.



Rejoignez le conservatoire !

Cette année, les demandes pour une première inscription au conservatoire municipal Henri Dutilleux, s'effectueront **du 9 au 24 mai**. Les dossiers dûment complétés accompagnés des justificatifs requis seront à déposer directement au conservatoire durant cette période. Attention, tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Veillez à apporter l'ensemble des pièces demandées.

Comment s'inscrire

Pour ce faire, remplissez le formulaire dédié, soit en le téléchargeant depuis le site internet de la Ville, **maisons-alfort.fr**, rubrique « Sport, culture, loisirs », soit en le retirant directement auprès du conservatoire (83/85, rue Victor Hugo).

Seront requises, les pièces justificatives suivantes :

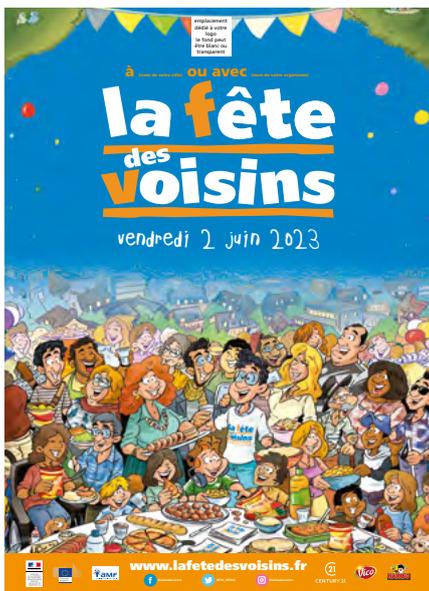
- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF) ;

- Une photo d'identité ;
- Une photocopie du livret de famille pour les enfants âgés de 5 à 8 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
- Une attestation de responsabilité civile ;
- Un relevé d'identité bancaire (en cas de paiement en 3 fois).

Par ailleurs, pour toute demande d'inscription en danse, un certificat médical spécifique pour la danse doit obligatoirement être fourni au moment de déposer le dossier. La reprise des cours aura lieu le 11 septembre 2023.

Pour en savoir plus sur les modalités d'inscription selon le cursus choisi, flashez ce QR code. Vous pouvez également contacter le conservatoire Henri Dutilleux au 01 53 48 10 17 ou par e-mail : conservatoire.ville@maisons-alfort.fr.





FÊTE DES VOISINS N'oubliez pas de nous envoyer vos photos !

C'est un moment auquel les Maisonnais apprécient tout particulièrement de participer : la Fête des Voisins se tiendra cette année le vendredi 2 juin pour une soirée riche en partage et bonne humeur ! Mettez en avant votre quartier, sa convivialité et sa bonne entente entre voisins en nous envoyant vos plus belles photos de cette nouvelle édition à comm.ville@maisons-alfort.fr. Que ce soit dans le magazine municipal, ou bien sur le site internet et le Facebook de la Ville, vos photos seront ainsi publiées. À vos objectifs !

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE Les appels désormais interdits les week-ends et jours fériés

Depuis le 1^{er} mars 2023, le démarchage téléphonique est interdit les week-ends et jours fériés et limité en semaine de 10h à 13h et de 14h à 20h. Jusqu'ici, il n'existait pas d'interdiction formelle, seulement la possibilité de s'inscrire sur la plateforme d'opposition Bloctel. Enfin, rappelons que le démarchage est proscrit pour la vente d'équipements produisant de l'énergie renouvelable ou la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

VACANCES D'ÉTÉ

Ne tardez pas pour renouveler vos passeport et carte d'identité

L'été approchant à grand pas, les délais pour obtenir son nouveau passeport ou sa carte d'identité sont actuellement de deux à trois mois. Les services de la Ville vous conseillent donc d'être prévoyants et de ne plus tarder à effectuer cette démarche. Gagnez du temps et facilitez l'instruction de votre dossier en réalisant une pré-demande en ligne depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés, passeport.ants.gouv.fr. Le service des affaires générales accueille les Maisonnais **du lundi au vendredi sans rendez-vous de 8h30 à 11h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30 sur rendez-vous à prendre en ligne via l'Espace citoyen.**

> Renseignements : Affaires générales - 01 43 96 77 01/02/86

FERME

À la découverte des métiers anciens !

Les 3 et 4 juin, la Ville vous propose de passer un week-end à la campagne, à deux pas de chez vous ! Petits et grands sont ainsi invités à la Ferme de Maisons-Alfort pour découvrir une large variété de métiers anciens, présentée par les membres d'une association vêtus de tenues traditionnelles. Au programme : tissage de la corde, torréfaction du café et fabrication du beurre, entre autres. En plus d'assister à des démonstrations, les Maisonnais pourront s'essayer à l'ensemble des ateliers.

> 34, rue Victor Hugo, de 11h à 17h. Tarif habituel d'entrée à la Ferme.



LUDIQUE

Après la Fresque du Climat, participez à l'atelier 2 tonnes !

Rendez-vous le 3 juin à la MPT d'Alfort de 14h à 17h pour participer à 2 tonnes, un nouvel atelier ludique et participatif qui fait suite à la Fresque du Climat ! Grâce au jeu, apprenez collectivement des solutions pour agir concrètement en faveur de la transition écologique. Si vous vous demandez comment agir efficacement pour le climat et réduire votre consommation de CO₂, cet atelier est fait pour vous ! À noter qu'il n'est pas impératif d'avoir participé à la Fresque du Climat au préalable.

> Participation : 5 euros. Sur inscription : omc.maisonsalfort@gmail.com
<https://vu.fr/sMFH> - 01 41 94 12 50

ANIMATIONS

Viens découvrir la magie des livres « pop-up » !



Dans le cadre du rendez-vous « Partage de Lectures » proposé par le département du Val-de-Marne, la médiathèque André Malraux invite les plus jeunes Maisonnais à une lecture un peu particulière... celle d'un grand livre « pop-up » (ou livre animé), posé sur la scène, qui se déroule au fil des histoires colorées d'animaux musiciens et de leurs amis. Un atelier dans l'univers de ce conte musical, intitulé *Pop-up Symphonie*, viendra compléter ce joyeux spectacle.

> Spectacle le 7 juin à 10h30, dès 3 ans et atelier le 10 juin à 14h30, dès 7 ans
Sur inscription sur place au 4, rue Albert Camus ou au 01 43 76 30 77.

VU A LA TÉLÉ

Les animaux de la Ferme dans l'émission E=M6

Pour les besoins de l'émission scientifique grand public E=M6, les animaux de la Ferme de Maisons-Alfort se sont prêtés à l'exercice de la figuration en mars dernier. En effet, les équipes de la chaîne nationale sont venues tourner quelques images afin d'illustrer un reportage sur la différence d'évolution des animaux. L'occasion pour nos chers compagnons de ferme d'apprendre qu'ils font partie de ceux qui ont beaucoup évolué physiquement tout en faisant leurs débuts sur le petit écran !

Découvrez le travail des jardiniers

Depuis plus de 50 ans, Maisons-Alfort se voit attribuer le label des toujours plus de nature en ville. Classée « Ville fleurie 4 fleurs » depuis la plus haute distinction du label, à savoir « La Fleur d'Or », et en 2019

Rencontre avec celles et ce



À l'approche de la période de plantation, l'équipe de production du centre horticole rempote les semis...



Chaque quartier dispose d'un code couleur de fleurissement différent, qui évolue tous les ans.



... qui sont ensuite conservés dans les serres pour prendre racine avant d'être plantés dans nos rues !

Tout au long de l'année, les Maisonnais peuvent observer au gré de leurs balades les massifs en fleurs qui trônent dans tous les quartiers de la ville. Sauges, dahlias et autres œillets viennent agrémenter avec harmonie nos rues de leurs couleurs. Les deux périodes de fleurissement annuel – à l'été – et bisannuel – en hiver et au printemps – permettent de varier les essences et de proposer toujours plus de nouveautés aux promeneurs.

Du centre horticole aux massifs

« Pour le fleurissement d'été, dont les plants sont mis en terre dans les massifs à la mi-mai, nous commençons à semer dès le début du mois de janvier pour que les semis se développent et s'enracinent avant d'être repotés au début du mois d'avril », indique Cécilia, jardinière de l'équipe de production évoluant au centre horticole. Maisons-Alfort est en effet l'une des dernières villes de la région à produire une partie de ses plants en interne, afin d'obtenir des fleurs de meilleure qualité. « Actuellement, nous sommes trois à travailler à la production, entièrement à la main, et nous repotons en moyenne 6 000 plants par jour. » Ces plants sont ensuite conservés dans les serres municipales afin de prendre racine avant d'être placés dans les massifs par les jardiniers de la Ville.

Un renouveau de couleurs et de variétés

Vous l'aurez peut-être remarqué : chaque quartier dispose

Massifs derrière le fleurissement

Villes et Villages Fleuris et ce, grâce à sa volonté affirmée d'inclure plus de 20 ans, la Ville a obtenu à deux reprises – en 2010 et en 2016 – le prix spécial du jury de « Reconquête écologique du cadre urbain ». Les massifs qui fleurissent vos rues.



Une équipe de jardiniers est dédiée à chacune des zones de la Ville, pour des massifs toujours en fleurs !

de son propre code couleur, qui évolue chaque année. « Les massifs sont composés de diverses variétés de fleurs, avec des dominantes qui peuvent mesurer jusqu'à un mètre et des fleurs plus petites. » Chaque massif est en effet pensé en fonction de son exposition au soleil, de sa taille et des températures ; les essences sont donc sélectionnées avec précaution pour que les fleurs puissent s'y développer au mieux. « Nous renouvelons les variétés tous les ans, 10 à 30 % des fleurs plantées sont nouvelles, notamment en termes de coloris. Grâce aux croisements, les fournisseurs peuvent nous proposer de nouveaux mélanges de couleurs », indique Christophe Surtet, responsable du centre horticole, en charge du choix des variétés sélectionnées. La composition variée des massifs permet d'intégrer des fleurs à la floraison courte, comme le coquelicot.

Bon à savoir : profitez pleinement du fleurissement en prêtant une attention particulière aux massifs dès la fin du mois de juin et jusqu'à la fin du mois de septembre : c'est la période à laquelle le fleurissement évolue le plus !

Retrouvez l'ensemble du fleurissement de printemps sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr ou flashant directement ce QR Code :



Les chiffres clés



- **Deux** périodes de plantation
- Plus de **100 000** plants produits ou achetés chaque année



- **40 %** des plants produits en interne par le service des espaces verts
- Plus de **6 000** plants repotés par jour
- Jusqu'à **20** variétés de fleurs différentes par massif



PROJET SCOLAIRE

Avec les gendarmes, dessin et littérature viennent nourrir la musique



Les élèves maisonçais et les musiciens de la Gendarmerie Mobile ont partagé la scène pour interpréter *Le Carnaval des animaux*.

Coqs et poules, cygne, éléphant, kangourou et autres mammifères marins... c'est un drôle de carnaval d'animaux qui a défilé dans le théâtre Claude Debussy le 7 avril dernier. À travers les notes jouées par la Musique de la Gendarmerie Mobile, les dessins et les textes de près de 200 élèves maisonçais en classe de CE2/CM1, il suffisait en effet au public de se laisser porter pour imaginer cette joyeuse ménagerie créée par le compositeur Camille Saint-Saëns. « Vos textes et dessins donnent de l'intensité à l'œuvre que nous allons vous

jouer, ils viennent nourrir l'imagination, a avancé en préambule Marine Mortier, gendarme et musicienne. *Aujourd'hui, vous êtes à la fois spectateurs, artistes et conteurs.* »

À l'origine de ce concert inédit mêlant diverses formes d'art - musique, littérature et dessin -, les musiciens de la gendarmerie qui ont initié ce projet pédagogique en lien avec la Ville de Maisons-Alfort en 2019.

À chacun son animal « musical »

Après une intervention en classe balayant les différentes familles d'instruments, les notions de musique, d'orchestre ainsi que les contes musicaux, c'est au tour des 8 classes participantes de mettre en mots et en images, sous forme de textes et de dessins, l'une des petites pièces musicales du *Carnaval des animaux*. Aux élèves de Condorcet, les caquètements des poules et coqs, la fourberie du coucou à ceux de Parmentier, la grâce du cygne est revenue à Jules Ferry, la mémoire d'éléphant aux élèves de Victor Hugo, les sauts du kangourou à Pasteur. De leur côté, les élèves de Raspail ont fait une plongée dans l'aquarium, ceux de Pompidou dans le monde disparu des fossiles tandis que leurs camarades de Charles Péguy ont eu l'honneur de la marche royale.

Tour à tour, chaque classe est ainsi venue lire le résultat de son travail sur scène, avant que l'animal décrit ne soit joué par la Musique de la Gendarmerie Mobile. « *L'objectif pour les enfants est d'apprendre la musique autrement tout en inventant et en rêvant* », résume le chef d'orchestre, le major Laurent Maréchal. Résultat : une belle synergie pour un très beau *Carnaval des animaux*, coloré autant par la musique des gendarmes, que les dessins et les mots des élèves.

EXPOSITION

Découvrez les « Jeunes Talents » maisonçais



Jusqu'au 17 mai, les artistes maisonçais de 16 à 30 ans s'exposent à la médiathèque André Malraux ! Comme chaque année, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) profite du Printemps des Arts pour mettre en valeur la jeunesse créative avec l'exposition Jeunes Talents. Une opportunité à ne pas manquer afin de découvrir une large variété de pratiques artistiques, parfois peu communes. Et pour les plus jeunes, il s'agit d'une belle manière de s'initier à l'art en profitant d'une exposition qui met en lumière des sujets qui leur parlent.

À la rencontre des artistes !

Le vernissage de l'exposition aura lieu le 9 mai prochain. Comme pour leurs aînés lors du Salon des Arts Maisonnais, deux prix – de la Ville et du jury – seront alors remis à deux des jeunes artistes exposés. Une belle opportunité pour le public de découvrir en avant-première les œuvres récompensées mais également de rencontrer certains des jeunes artistes !

> Rendez-vous à la médiathèque André Malraux – 4 rue Albert Camus, jusqu'au 17 mai aux horaires d'ouverture.

MINI-SEJOURS ÉTÉ

Comment inscrire votre enfant?

Vous souhaitez que votre enfant profite du grand air cet été ? S'inscrivant dans le dispositif « Colos apprenantes », la Ville de Maisons-Alfort propose cinq mini-séjours à destination des enfants déjà inscrits dans les accueils de loisirs élémentaires pour l'année scolaire 2022-2023. Ils se dérouleront cet été **du 17 juillet au 18 août** à raison de 5 jours et 4 nuits chacun sur la base de loisirs de Sillé-le-Guillaume dans la Sarthe. L'occasion de profiter d'un séjour en pleine nature, entre lac et forêt et d'une multitude d'activités sportives et de découverte du patrimoine local : paddle, VTT, course d'orientation ou encore baignade.

Inscriptions du 8 au 23 mai

Afin de permettre au plus grand nombre d'enfants et à ceux qui ne sont jamais partis d'en profiter, des **préinscriptions seront organisées du 8 au 23 mai** via le Portail Famille ou en mairie auprès de la Direction Enfance-Éducation à partir du 9 mai. Vous devrez alors effectuer trois choix maximum indiquant les périodes souhaitées par ordre de

préférence. Les demandes seront ensuite étudiées par la Direction Enfance-Éducation qui prendra en compte plusieurs critères d'attribution : les enfants jamais partis, ceux qui ne sont pas partis l'année passée, les fratries inscrites sur un même séjour, ceux qui atteignent la limite d'âge. Un e-mail vous indiquant le séjour retenu vous sera ensuite envoyé, toujours via le Portail Famille, de même si votre demande n'a pu être satisfaite. **Attention, il vous faudra ensuite impérativement confirmer l'inscription de votre enfant par e-mail à portail.famille@maisons-alfort.fr, ce qui la validera définitivement.** La liste des documents à fournir vous sera alors précisée.

Les demandes seront étudiées à partir du 24 mai : **surveillez bien vos boîtes mails et veillez à répondre dans les délais indiqués.** Pour rappel, toute inscription définitive sera facturée sauf justificatif d'événement ou de maladie.

**> Direction Enfance-Éducation : 01 43 96 77 03 / 77 28
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.**

PRÉVENTION ROUTIÈRE*De jeunes cyclistes hors pair !*

Apprendre à partager la route entre cyclistes, automobilistes et piétons dès le plus jeune âge c'est possible grâce au projet « prévention routière » proposé à l'ensemble des classes de CM2. Au total, 517 élèves ont ainsi bénéficié de cette formation théorique et pratique, qui débute par une explication des bons comportements à adopter sur la route, avant de participer à un parcours à vélo qui leur permet de mettre en pratique les principales règles apprises. Le meilleur élève de chaque classe participe ensuite à la finale.

En route vers la finale départementale !

Celle-ci s'est déroulée le 7 avril, réunissant les 23 finalistes à l'accueil de loisirs Busteau, en présence des maires-adjoints Catherine Primevert et Thierry Barnoyer, de M. Dessert, président de l'association prévention routière et des agents de police intervenant dans le cadre du projet. « *Nous souhaitons que les enfants connaissent les bons comportements pour éviter les principaux risques sur la route* », explique M. Dessert. À l'issue de cette finale, les cinq meilleurs élèves ont été sélectionnés pour représenter la Ville lors de la finale départementale le 23 juin prochain à Choisy-le-Roi. Félicitations à l'ensemble des participants et particulièrement

à nos cinq champions : Louis Lemerrier, Galaad Erpelding, Nohan Rousseau Chiavelli, Adil Zanchetta et Lucas Hazizaj !



Les cinq finalistes aux côtés des maires-adjoints, de M. Dessert et des policiers participant au projet.

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Airs d'opéra, contes et Histoire sur la scène du NECC!

Il n'y a pas d'âge pour se produire sur scène : les jeunes élèves de l'école privée Sainte-Thérèse en sont la preuve ! Et pour cause, le 11 avril dernier, 387 enfants ont présenté le fruit de leur travail artistique aux parents d'élèves et à l'équipe pédagogique, qui les a accompagnés tout au long de ce beau projet. Grâce au travail réalisé au cours de l'année avec un musicien intervenant dans les classes, les élèves ont construit le spectacle autour de différents thèmes, attribués en fonction de leur âge. Les plus jeunes d'entre eux, en maternelle, ont ainsi pu partager leur découverte des instruments à percussion et les chants appris au cours de l'année. Leurs aînés en classes de CP, CE1 et CE2 ont pour leur part exploré un thème d'actualité en abordant la protection de l'environnement par le biais du conte musical *Un poirier m'a dit*, de Michèle Bernard. Enfin, les plus grands de CM1 et de CM2 ont fait vibrer leurs cordes vocales en interprétant pour le public quelques airs d'opéra.

Des projets musicaux, tout au long de l'année

Si le spectacle ne dure que le temps d'une soirée, ce n'est pas le cas de l'enseignement artistique dispensé en classe. Ainsi, les élèves de troisième cycle – CM1 et CM2 – ont eu la chance de participer à un opéra interactif proposé par le Théâtre des



Les élèves de deuxième cycle ont présenté leur travail autour du conte musical *Un poirier m'a dit*.

Champs-Élysées. L'occasion leur a ainsi été donnée de répéter dans des conditions optimales pour leur spectacle de fin d'année puisqu'ils ont chanté quelques extraits d'opéra dans l'enceinte du Théâtre !

LYCÉE PAUL BERT

Les élèves inaugurent leur première fresque de Street Art

Et si l'art était accessible en plein cœur des établissements scolaires ? Au lycée Paul Bert, c'est désormais le cas grâce au travail des élèves de terminale du baccalauréat professionnel commerce. Dans le cadre de leur chef d'œuvre – projet obligatoire pour l'obtention d'un baccalauréat professionnel – les élèves ont travaillé en partenariat avec l'artiste de *street art* M'sieu Bonheur et l'association Arts Murs dans l'optique de

réaliser une fresque murale. L'occasion dans un premier temps de découvrir l'art urbain puis de réfléchir ensemble au projet. « *Au départ, le thème sélectionné était l'engagement mais au fil des échanges les élèves ont fini par choisir la thématique de la liberté* », confie ainsi Mme Nyobe, proviseure de l'établissement. Depuis l'an dernier, grâce à l'investissement de leurs professeurs, Mmes Lacombe, Sohier et Bouzidi et à la collaboration avec la Maison des Arts (MAC) de Créteil, les élèves s'initient à l'art, sous toutes ses formes. Ainsi, ils ont eu l'opportunité de participer à un spectacle hip-hop lors de leur année de première.

Une inauguration placée sous le signe de la solidarité

Le 12 avril dernier, les élèves ont finalement pu dévoiler le fruit de leur travail en présence du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain et des maires-adjointes Catherine Primevert et Karine Perez. Ils en ont également profité pour ouvrir le magasin pédagogique de leur lycée et y vendre des reproductions photo de leur fresque au profit de la SPA, association choisie par les jeunes élèves. « *Grâce au magasin pédagogique, notre établissement entre réellement dans le quotidien des Maisonnais, nous avons désormais des clients réguliers !* », s'enthousiasme madame Nyobe. Cette boutique rouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire.



Durant deux mois, les élèves de terminale ont travaillé à l'élaboration de leur fresque avec l'artiste M'sieu Bonheur.

MÉDIATION CULTURELLE

Au printemps, la culture à l'honneur aussi pour les plus jeunes

Chaque année, Maisons-Alfort accueille le Printemps des Arts. Un évènement culturel qui réunit autour d'expositions et de rencontres des artistes d'horizons divers et aux techniques variées. Pour en faire profiter le plus grand nombre, l'Office Municipal de la Culture (OMC) propose aux élèves de la maternelle à la classe de CM2 de la médiation culturelle. Maisons-Alfort – Le mag s'est glissé dans la visite du Salon des Arts Maisonnais. Reportage.

« Que va-t-on trouver dans cette exposition ? » interroge la médiatrice culturelle. « Un Picasso ! », s'exclame, enthousiaste, un jeune Maisonnais. Presque ! La professionnelle enchaîne, interrogeant son jeune public sur les diverses techniques artistiques qu'il connaît : la gouache, l'acrylique, la peinture à l'huile... mais aussi la sculpture. Après ce passage en revue, place à l'interprétation des œuvres : « Quelle est l'intention de l'artiste ici, que voyez-vous ? ». « Il y a des zones plus claires que d'autres », essaie timidement une élève. « Et sais-tu comment on appelle cette technique ? », rebondit la médiatrice, qui poursuit avec une explication du clair-obscur. L'une des œuvres de l'artiste étudiée, qui peint des scènes d'intérieur d'un réalisme saisissant, intrigue les élèves. Une porte entrouverte invite le visiteur à entrer ou à passer son chemin. Parmi les élèves, les avis divergent : certains veulent pousser la porte, d'autres craignent le danger. « Tout le questionnement que l'artiste nous invite à avoir est là : nous avons envie d'entrer car c'est ouvert mais en même temps, on ne sait pas si on y est autorisé », résume la médiatrice, qui invite ensuite les élèves à se plonger dans une toile abstraite, qu'il est plus difficile d'interpréter de manière unanime. « Pour vous aider à comprendre une œuvre, vous pouvez vous aider du cartel, l'étiquette placée sous le cadre d'un tableau. » Tiens, une nouvelle notion acquise. Nous laissons là la visite, intimement convaincus que, décidément, les enfants ont plus d'imagination que les adultes.



Au total, 506 élèves du CP au CM2 ont bénéficié de la médiation culturelle dans le cadre du Printemps des Arts.

3 questions à... l'Office Municipal de la Culture

Qu'est-ce que la médiation culturelle ?

Un médiateur culturel est présent sur toute la durée du Salon des Arts Maisonnais et propose un parcours commenté d'histoire de l'art en s'appuyant sur des œuvres de l'exposition. Il ajuste son discours à l'âge et au niveau de la classe.

Pourquoi proposer de la médiation culturelle ?

Nous avons souhaité développer une médiation culturelle pour rendre l'art accessible à tous, se souvenir qu'il

est présent partout et qu'il réunit aussi bien des artistes professionnels que des amateurs. L'objectif consiste à découvrir des courants picturaux majeurs et donner aux enfants des notions d'histoire de l'art, en complément du travail réalisé par les enseignants. Cette année, nous avons accueilli 506 élèves du CP au CM2.

En quoi est-ce important de sensibiliser la jeune génération à l'art ?

Les activités artistiques permettent de développer les facultés émotionnelles

et sociales de l'enfant. Visiter une exposition permet d'exercer ses capacités d'observation, de susciter une réflexion et d'affiner peu à peu ses connaissances artistiques. Sensibiliser les enfants à l'art dès leur plus jeune âge permet d'ancrer la pratique artistique dans le quotidien, mais également de développer leur intérêt, leur curiosité, leur créativité et leur imagination. L'art est un outil indispensable de bien-être collectif et de construction individuelle.

*« Venir en aide
aux autres,
c'est ce qui
m'anime »*



Alexandre

« Être pompier volontaire, ce n'était pas assez. Il fallait que j'en fasse mon métier. »

Porter secours aux autres, Alexandre en a fait son métier. Une vocation d'enfant devenu un cap dont il n'a jamais douté. Originaire des Juilliottes, le jeune sapeur-pompier évolue aujourd'hui au sein de la caserne Maisons-Alfort, qui ouvrira ses portes aux visiteurs le 27 mai prochain pour une journée de découverte.

Parfois, il arrive que les rêves d'enfant deviennent réalité. Pour Alexandre, le métier de sapeur-pompier a toujours été une évidence, c'était ça et rien d'autre. Une vocation née des sirènes des camions en intervention qu'il entendait depuis sa chambre d'enfant aux Juilliottes. Comme un appel qui ne l'a jamais quitté. « Ça peut paraître bateau, mais je ne voulais pas être derrière un écran. Être pompier volontaire, ce n'était pas assez pour moi, il fallait que j'en fasse mon métier. »

Un rêve d'enfant devenu réalité

Le parcours du Maisonnais, qui vient tout juste de fêter ses 20 ans, était donc tout tracé ou presque. « À la base, on ne peut pas dire que j'étais quelqu'un de particulièrement sportif », sourit Alexandre, qui avoue sans complexe avoir même été à la limite du surpoids. Son bac en poche, il se laisse ainsi un an de préparation avant de tenter sa chance. « Même si mes parents m'ont toujours soutenu, ils se demandaient parfois si je travaillais vraiment », se souvient-il en riant. Verdict ? Après une batterie de tests, physiques mais aussi théoriques et psychologiques, Alexandre est incorporé. Reste encore quatre mois de formation lors desquels il va apprendre son futur métier en totale immersion dans diverses casernes avant la « remise de casques ». « Une belle cérémonie, très émouvante », qui marque son entrée définitive en tant que sapeur au sein de la prestigieuse brigade de sapeurs-pompiers de Paris, seule brigade avec celle de Marseille à avoir le statut de militaire. Il intègre alors la caserne Maisons-Alfort en avril dernier.

L'humain avant tout

Démarré alors la vie de caserne, rythmée par les gardes et les « prises de piquet » dès 7h. Car contrairement à la plupart

d'entre nous, il ne suffit pas d'ôter son uniforme puis de rentrer chez soi. Être pompier, c'est aussi embrasser un mode de vie en collectivité, intégrer une autre famille, celles des camarades de feu. Une grande famille que l'on devine soudée, avec des chefs expérimentés, au regard bienveillant mais ferme d'ainés qui encadrent les jeunes recrues. « On vit pour la caserne, on en prend soin, c'est chez nous donc on y est forcément attachés. Son entretien fait aussi partie de nos missions. Le fait de vivre tous ensemble renforce également la cohésion, il y a beaucoup d'entraide entre nous. » Mais ce qui anime le plus Alexandre dans le métier de pompier, c'est l'humain. « Venir en aide aux personnes qui en ont besoin, savoir que l'on peut faire quelque chose pour qu'elles aillent mieux, être utile aux autres. » C'est aussi, au-delà des interventions, l'apprentissage continu qui fait partie de son quotidien. « Certes, c'est très physique, on s'entraîne matin et soir, mais contrairement à ce que l'on peut croire, il y a beaucoup de notions à acquérir. On a un temps dédié chaque jour à l'étude afin de se perfectionner sur le matériel, les manœuvres, le secours aux victimes... On en apprend tous les jours, c'est ce que j'aime aussi dans ce métier », nous confie celui qui aspire à monter en grade pour devenir caporal-chef puis sous-officier, un jour.

La réalité est-elle à la hauteur des aspirations du petit garçon d'autrefois ? « Je m'épanouis. Être pompier combine ce que j'aime faire - venir en aide aux autres - et le sport, qui est aussi important dans mon équilibre de vie, car il me maintient en bonne santé. » Lors de notre entretien, Alexandre nous confie qu'il est sensible aux saluts des enfants croisés dans la rue, « toujours heureux de voir passer les pompiers ». Aujourd'hui, l'enfant des Juilliottes a grandi : c'est à son tour de faire rêver.

Le 27 mai, dans la peau d'un pompier

Ce portrait vous a donné envie d'en savoir plus sur ce métier qui permet chaque année de sauver de nombreuses vies ? Rendez-vous le 27 mai prochain de 10h à 19h au centre de secours de Maisons-Alfort, situé au 4 rue Pasteur,

pour une journée de découverte. Au programme, échelle aérienne, lance à eau, présentation des engins et autres animations à destination des petits comme des grands vous attendent !

FÊTE DU JEU

Retour sur une nouvelle édition à succès

Que ce soit sur le parvis de l'Hôtel de ville ou dans les Maisons de quartier, les familles maisonnaises ont été à la fête, profitant des nombreuses animations et autres activités sportives organisées par l'Office Municipal de la Culture (OMC) et le service des Sports de la Ville en partenariat avec les associations de quartier. Une nouvelle édition riche en jeux géants, ateliers, en parcours de motricité ou encore en tournois d'échecs et FIFA, sans oublier les animations à la ludothèque de la Maison de l'Enfant. Autant de moments conviviaux que nous vous proposons de parcourir en images.



SPORT DÉCOUVERTE

Tu vas atteindre des sommets !

La fin de l'année scolaire approchant, le Sport Découverte te propose une dernière discipline à essayer afin de clôturer cette seconde édition. Tu n'as pas peur du vide et tu es prêt à grimper aussi haut que tu le peux ? Enfile baudriers, mousquetons

et cordes et viens t'essayer à l'escalade les **21, 28 juin et 5 juillet prochains avec l'EMA Escalade ! Rendez-vous de 9h30 à 11h30 au gymnase Les Juilliottes.** Attention, les places sont limitées et une tenue de sport est exigée. Pour inscrire votre enfant, il vous suffit d'adresser un e-mail comprenant ses nom, prénom, âge, adresse ainsi que le sport souhaité à l'adresse e-mail suivante : sport@maisons-alfort.fr.



L'escalade fait partie des nouveaux sports proposés à Maisons-Alfort.

Un dispositif gratuit sur inscription

Pour rappel, le Sport Découverte est un dispositif gratuit lancé par la Ville à destination des enfants des écoles élémentaires de la commune. Grâce à des séances encadrées par les associations sportives maisonnaises en partenariat avec le service des sports, les jeunes Maisonnais peuvent ainsi tester une discipline avant de l'adopter pour une saison complète et de s'inscrire en club.



Grâce au Sport Découverte, ils ont essayé le rugby !

Le 19 avril dernier, nos tout jeunes experts du ballon ovale ont reçu un diplôme pour clôturer leurs trois sessions d'essai. Et pour ceux qui se sont épris de la discipline, le RCMASM leur a offert la licence jusqu'à la fin de l'année scolaire. De quoi peut-être former de futurs Antoine Dupont* ?

*capitaine actuel du XV de France

ÉVÉNEMENT

La Journée Olympique revient le 24 juin !

Initiée en juin 2022 dans le cadre du label « Terre de Jeux », la Journée Olympique vise à faire découvrir une large variété de disciplines olympiques au plus grand nombre de Maisonnais. Cette année, le concept évolue et centralise l'ensemble des activités en plein cœur de la ville.

Une journée conviviale à ne pas manquer

Musique, stands variés, *Food Truck* et activités sportives de toute part... le stade Delaune, équipement central de cette journée sportive, va battre au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques! Football, athlétisme, rugby, parcours de motricité, trampolines ou encore structures gonflables... petits et grands pourront découvrir de nombreux sports grâce aux ateliers sportifs imaginés par les clubs

maisonnais et le service des sports. D'autres disciplines seront à découvrir au centre aquatique, au Palais des Sports et aux gymnases Pompidou et Les Juilliottes, il y en aura donc pour tous les goûts. Un après-midi complet dédié au sport vous attend... à vos agendas!



> Retrouvez le programme complet dans le prochain magazine municipal.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Le sport autrement dans les écoles

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris approchent à grands pas s'accompagnant d'un engouement particulier pour la pratique sportive. Les Maisonnais des écoles élémentaires ont pu profiter de cette émulation en participant à la Semaine Olympique et Paralympique, du 3 au 7 avril. Son objectif? Encourager les enfants à pratiquer un sport de manière régulière et les sensibiliser aux valeurs de l'olympisme. Une mission réussie puisque de nombreuses classes ont pu

s'essayer à des pratiques diverses avec les animateurs du service des sports de la Ville. Les sports paralympiques ont été particulièrement mis à l'honneur, dans la lignée du thème sélectionné cette année : l'inclusion. Au programme, des parcours guidés à l'aveugle, du cécifoot ou encore du volley assis... les jeunes élèves ont pu découvrir une large variété de disciplines se pratiquant avec des handicaps différents (moteurs, visuels ou auditifs).



En adaptant les pratiques, les élèves ont pu découvrir de nombreux handisports, comme le handibasket et apprendre à coopérer, en se guidant à tour de rôle!

« Tous au sport », pour plus d'inclusion !

En partenariat avec la Ville, le groupe SOS Solidarités, qui propose des solutions d'accompagnement à plus de 4 000 personnes en situation de handicap en France dont Maisons-Alfort, a organisé une journée sportive à destination d'enfants et d'adultes porteurs de handicaps. Au total, plus de 600 personnes étaient réunies au stade Delaune et au Palais des Sports, notamment des jeunes et des adultes autistes de l'IME L'odyssée, à Maisons-Alfort. Une belle initiative qui a permis de porter la thématique de l'inclusion en déconstruisant les idées reçues sur le handicap et le sport. Pour l'occasion, une trentaine d'élèves bénévoles du lycée Delacroix a apporté une aide précieuse pour le bon déroulement de cette journée.



DÉVELOPPÉ-COUCHÉ

Pluie de médailles pour l'ACMA !

Alison Huet, membre de l'Athletic Club Maisons-Alfort (ACMA), signe un nouveau record, battant celui qu'elle avait elle-même atteint lors d'une précédente compétition ! Avec 101,5 kg, la jeune athlète a ainsi décroché le titre de championne de France (catégorie seniors -52kg) de développé-couché en mars. Et elle n'est pas la seule du club maisonnaise à briller puisqu'au total, sur douze athlètes de l'ACMA engagés dans la compétition, huit autres sont revenus avec des médailles d'argent ou de bronze dans leurs catégories respectives. Décidément, les sportifs de l'ACMA n'ont pas fini de se hisser sur le haut des podiums !



Une partie de l'équipe de l'ACMA, médailles autour du cou.

TENNIS

Le PCMA voit la vie... en fluo !



Une première soirée Tennis fluo à succès pour le PCMA !

Une soirée insolite s'est déroulée sur les courts couverts du Parc La Fontaine. Le concept ? Jouer au tennis non pas sur de la terre battue comme à Roland Garros ou sur la pelouse immaculée de Wimbledon, mais dans la pénombre lors d'une soirée Tennis Fluo. On vous laisse deviner le *dress code* ! Habillés de fluo ou de blanc pour être visibles des autres joueurs, plus de 60 adhérents du club ont échangé des balles ou participé aux jeux et défis proposés par l'un des enseignants du PCMA, dans cette ambiance atypique, mélange de sport et de divertissement. Aux réactions des petits comme des grands à la fin de la soirée, nul doute que cette première édition fut un véritable succès !

JUJITSU NE-WAZA

Deux nouveaux titres de champion de France !

Et de deux ! Lors du dernier championnat de France de Jujitsu Ne-Waza, Brice Hounza est remonté sur la première marche du podium. Il conserve ainsi son titre décroché l'année passée dans sa catégorie, les moins de 69 kg. De son côté, la jeune Coralie Gilly poursuit ses belles performances, puisque la judokate maisonnaise, médaillée de bronze du championnat

de France 1^{ère} division Juniors en 2022 en moins de 48 kg, a été sacrée championne de France de Jujitsu Ne-Waza dans sa catégorie (-52 kg) et quelques jours plus tard championne de France universitaire (-48 kg). De beaux résultats que nous ne pouvons que féliciter !



Coralie Gilly et Brice Hounza, tous deux sur la première marche du podium lors du championnat de France de Jujitsu Ne-Waza.



MAI

Printemps des Arts

Expositions, visites et ateliers

Voir les pages Sorties culturelles

JEUDI 11

Stade Delaune 12h30 - 18h

Championnat Île-de-France universitaire d'athlétisme

Organisé par la Ligue IDF sport universitaire

VENDREDI 12

Espace Loisirs des Juilliottes 14h30

Rencontre autour du livre

Organisée par INFO-Séniors

SAMEDI 13

Square René Coty 10h - 19h

Marché des créateurs

Organisé par l'ACAC

SAMEDI 13

Stade Delaune 13h30

Meeting Handisport

Organisé par l'ASA Athlétisme

SAMEDI 13

Église Sainte Agnès 15h

Conférence « Art figuratif – Art non-figuratif dans la tradition chrétienne »

Par M. Deremble

Organisée par l'AASAA

DIMANCHES 14 & 28

CSC La Croix des Ouches 9h - 12h15

Rencontres philatéliques

Proposées par l'APMASM

DIMANCHE 14

Salle Saint-Gabriel 10h - 18h

Le printemps des créateurs

Proposé par RCBM

DIMANCHE 14

EMMA 10h - 18h

Marché de printemps : créateurs et artisans

Proposé par l'EMMA

LUNDI 15

Départ devant le CSC Les Planètes 7h

Visite d'Amiens et des Hortillonnages

Proposée par l'ARL

SAMEDI 20

Palais des Sports 14h30 - 18h

Fête du Judo Club Maisons-Alfort

Organisé par le JCMA

SAMEDI 20

CSC Les Planètes 19h

Match d'impro

Organisé par La Relève Bariolée

DIMANCHE 21

Palais des Sports 8h30 - 17h

Championnat départemental de Judo seniors

Organisé par le JCMA

VENDREDI 26

Moulin Brûlé 14h - 18h

Bal

Organisé par INFO-Séniors

VENDREDI 26

Stade Delaune 18h - 21h15

Championnat départemental de lancer de marteau

Organisé par l'ASA Athlétisme

DIMANCHE 28

Centre-ville

Brocante

Renseignements au 01 49 77 60 22

Organisée par l'Association des Commerçants du Centre

JUIN

DU 5 AU 16 JUIN

Stade Delaune, Palais des Sport et gymnase Les Juilliottes

8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30

Jeux du Val-de-Marne

Organisés par le service des Sports

SAMEDI 3

CSC Les Planètes

Théâtre : deux spectacles enfants (10h30) puis deux spectacles ados (16h)

Organisés par Théâtre sur Cour

SAMEDI 3

NECC 20h

Spectacle de danse « Feu d'Artifice »

Proposé par Bulles

DIMANCHE 4

CSC La Croix des Ouches 9h - 13h30

Don du sang

Organisé par l'EFS et le Rotary Club

DIMANCHE 4

NECC

Spectacle de danse « Dansent les petites marionnettes » (15h) et Théâtre : « On s'amuse » (16h)

Proposé par Bulles

DIMANCHE 4

CSC Les Planètes 16h

Théâtre : « Du sang dans le potage »

Proposé par les Mots Dits

SAMEDI 10

Stade Delaune 9h - 17h

Fête de l'école de Foot

Organisée par le FCMA

SAMEDI 10

CSC Les Planètes 19h

Théâtre : « Mort exquise »

Proposé par les Arts Maniak

SAMEDI 10

NECC 20h30

Spectacle hip-hop

Proposé par Métissage

SAMEDI 10

Église Sainte Agnès

90 ans : visite guidée et concert d'orgue

Organisés par la paroisse Sainte-Agnès

DIMANCHE 11

Stade Delaune 9h - 18h

Tournoi

Organisé par le FCMA

Retrouvez toutes les autres informations culturelles, théâtre, cinéma, conservatoire, médiathèques, pages 32 et 33

PRINTEMPS DES ARTS

Les rendez-vous à ne pas manquer !

Théâtre Claude Debussy – 116, avenue du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi de 14h à 18h et le dimanche de 15h à 18h. Fermeture les 18 et 29 mai.

■ **2^e salon des ateliers artistiques** : du 11 mai au 4 juin.

Proposé par l'Université Inter-Âges (UIA) avec pour invitée d'honneur Martine GRUSZKA, artiste peintre et sculpteur.

Visite commentée le 12 mai à 14h30

Vernissage le 15 mai à 19h

Médiathèque André Malraux – 4, rue Albert Camus
Les mardi et vendredi de 14h à 19h30, le mercredi de 9h30 à 18h, le jeudi de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 17h

■ **Expositions**

• **Expression** par l'Amicale des Artistes Maisonnais (ADAM), avec pour invitée d'honneur Krisztina, artiste peintre.

• **Havre d'inspiration** par l'Association Sportive et Culturelle (ASC).

Vernissage le 30 mai à 19h

Fermeture les mercredi 24 mai (après-midi) et jeudi 1^{er} juin

■ **Atelier familles : modeler l'argile en écoutant une histoire**

Mardi 6 juin de 17h à 17h40, proposé par l'ASC. Réservation obligatoire mardi, mercredi et vendredi de 12h à 19h au 01 43 76 81 43.

La rue Louis Braille fête les arts !

Samedi 3 juin de 13h à 20h



LES MAISONNAIS PRENNENT LA PLUME

Débarquez moi... ou je fais un malheur, de Isabelle Dienis

Maisonnaise depuis plus de 30 ans, Isabelle Dienis nous propose un voyage au cœur du quotidien d'une femme, Stéphanie, mère de quatre enfants qui jongle tant bien que mal entre vie professionnelle, familiale et personnelle. Pourtant, le grain de sable dans l'engrenage ne tarde pas à faire son apparition... sa belle-mère ! Ce roman, paru en autoédition, met du baume au cœur à ses lecteurs grâce à des personnages attachants qui font face aux épreuves que la vie place sur notre chemin.

> Disponible à la librairie « Espace Détente » – 54 bis, avenue Georges Clemenceau.



Le ciné Debussy

■ **QUAND TU SERAS GRAND** de Andréa Bescond, Eric Métayer

Mercredi 10 mai à 18h

Dimanche 14 mai à 15h

■ **LA CONFÉRENCE** de Matti Geschonneck

Mercredi 10 mai à 20h30 (VO)

Dimanche 14 mai à 17h30 (VF)

■ **POUR L'HONNEUR** de Philippe Guillard

Mercredi 17 mai à 18h

Dimanche 21 mai à 15h

■ **SUR L'ADAMANT** de Nicolas Philibert

Mercredi 17 mai à 20h30

■ **BURNING DAYS** de Emin Alper

Dimanche 21 mai à 17h30 (VO)

■ **LE PRINCIPAL** de Chad Chenouga

Mercredi 24 mai à 18h

Dimanche 28 mai à 15h

■ **HAWAII** de Melissa Drigeard

Mercredi 24 mai à 20h30

Dimanche 28 mai à 17h30

■ **JEANNE DU BARRY** de Maïwenn

Mercredi 31 mai à 18h et à 20h30

Le cinéma sera fermé le dimanche 4 juin.

Toute la programmation sur

www.theatredemaisons-alfort.org

Théâtre

LES FRÈRES COLLE (Jeune public, musique jonglage)

Samedi 13 mai à 18h, à Debussy

Clément donne le temps, Cyril arrive à temps, Stéphane, lui, est à contretemps. Dans la maison familiale depuis leur enfance, les trois frères tambourinent la batterie et le jonglage. Leur performance inédite de jonglerie musicale est virevoltante et remplie d'humour. Musiciens, clowns, acrobates, cornemuse, flûte et guitare ; entre rythmes effrénés et poésie, les trois frères mélangent allègrement les disciplines dans des numéros bluffants. Une expérience visuelle et musicale dynamique et généreuse !

JOSEF JOSEF (Musique du monde)

Mardi 16 mai à 20h45, à Debussy

Après 25 ans de tournées sur les cinq continents et huit albums, le violoniste et chanteur Eric Slabiak, fondateur du groupe *Les yeux noirs*, s'est lancé dans une nouvelle aventure musicale : *Josef Josef*. À travers des mélodies traditionnelles et des compositions originales, le quintet nous transporte au cœur des cultures juives, tziganes, yiddish et roms mêlées de sonorités actuelles.

Harmonie municipale

Vibrez au son de la musique de l'harmonie municipale dans les rues et les parcs de la ville ! Rendez-vous le **14 mai prochain à 11h au marché du Centre** et le **3 juin à 16h au parc du Vert de Maisons** pour profiter de concerts inédits.



Médiathèques

Médiathèque André Malraux

4, rue Albert Camus. Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans
Mercredis 10 et 31 mai, samedi 27 mai à 10h30

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans
Mercredi 31 mai à 14h30

Médiathèque du Centre

34-36, avenue du Professeur Cadot. Entrée gratuite et inscription au 01 43 96 24 48

■ Boutchou contes

De 18 mois à 3 ans
Mercredis 10 mai et 7 juin à 16h15

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans - Mercredi 24 mai à 16h30

■ Des histoires et des bricoles « Le printemps arrive ! »

À partir de 7 ans - Samedi 13 mai de 14h30 à 16h30
Création d'un photophore avec des fleurs séchées et du papier de soie

Médiathèque René Coty

120 rue Roger François. Gratuit, inscription obligatoire au 01 41 94 12 51

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans
Samedi 27 mai à 11h et mercredi 7 juin à 16h30

À ne pas manquer à la médiathèque André Malraux...

■ Club ado – à partir de 13 ans

Vendredi 12 mai de 17h à 19h
Viens choisir les prochaines nouveautés à mettre sur les étagères des médiathèques !

■ Auditions et concerts

Mercredi 17 mai à 14h : *Mary Poppins* par les élèves de la classe de saxophone du conservatoire
Mercredi 24 mai à 14h : *Boucle d'or* par les élèves de la classe d'éveil du conservatoire

■ Rencontre et dédicace en présence de Jean Villeret et Julien Le Gros « Un jour nos voix se tairont »

Samedi 13 mai à 14h30
Animé par l'urgence de faire entendre la voix des derniers survivants, le journaliste Julien Le Gros a



rencontré Jean Villeret, ancien déporté Nacht und Nebel (« Nuit et brouillard ») et président de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (cf. portrait du magazine de décembre 2022).

> Aux éditions Alisio.

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

Écologie : le choix des solutions concrètes

L'actualité nous rappelle au quotidien les conséquences du dérèglement climatique et l'urgence d'agir pour réduire notre impact sur l'environnement. Relever le défi de la transition écologique exige la mobilisation de tous et la Majorité municipale s'est engagée de longue date dans l'application de solutions concrètes.

La protection de la nature et de notre environnement est au cœur de l'action municipale. A travers la préservation des espaces verts, le choix d'un urbanisme équilibré, le développement des énergies renouvelables, le renforcement des mobilités collectives et douces ou encore la mise en œuvre d'un vaste plan d'investissements pour améliorer la sobriété énergétique des bâtiments.

Cela passe aussi par une multitude d'éco-gestes concrets pour faire évoluer nos comportements du quotidien :

- Réduire nos déchets avec la distribution de composteurs et en valorisant les biodéchets avec la mise en place de

collecteurs d'apport volontaires dans nos marchés

- Réduire notre consommation d'eau et encourager l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

- Réduire notre consommation d'électricité en abaissant l'intensité lumineuse de l'éclairage public, en éteignant les commerces et équipements publics la nuit ou en baissant le chauffage.

La Maison de l'Environnement ouvrira très prochainement ses portes sur les Bords de Marne. Ce nouveau lieu permettra de lancer des initiatives supplémentaires en faveur de l'écologie. Le conseil et la sensibilisation des Maisonnais de toutes les générations seront au cœur de cette nouvelle offre.

Car loin de l'écologie idéologique et punitive promise par certains, c'est bien l'adhésion de tous dans ce combat commun que nous devons susciter.

Le Groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

Une majorité LR en voie de « trumpisation »

À Maisons-Alfort, la majorité LR refuse aux Maisonnais de connaître la teneur exacte des débats du conseil municipal, malgré nos demandes répétées de retranscription intégrale.

Dans le droit fil des pratiques de M.Trump, cela lui a permis de présenter une « vérité alternative » dans sa tribune du bulletin municipal d'avril.

À la fin du dernier conseil municipal, après de longs débats notamment sur le budget, et lors des questions diverses, nous avons tenté d'interroger le député LR de la circonscription, M.Herbillion, sur la réforme des retraites. En effet, le rejet de la motion de censure à 9 voix près venait d'intervenir, et la voix de notre député est une des 9 qui a manqué pour voter cette motion.

Nous avons été immédiatement interrompus, et le conseil municipal s'est terminé dans le calme, sans le moindre désordre.

Pourtant, dans le dernier bulletin, la majorité a publié une tribune dans laquelle nous avons pu trouver pêle-mêle

insinuations mensongères, délires paranoïaques, amalgames, procès d'intention...

Lors de ce conseil municipal, tout comme lors des précédents, nous avons formulé des propositions, tenté de débattre d'aménagement urbain, de logements sociaux, des 500 000 euros de gazon synthétique, de biodiversité, d'usage de l'eau...

Mais la majorité LR déforme systématiquement nos interventions, répond hors de propos, n'écoute rien de nos propositions, ni ne répond à nos demandes.

Il existe un procédé simple, démocratique, que de nombreuses villes ont adopté : la retranscription transparente des débats municipaux, que ce soit par écrit ou par diffusion vidéo.

Maisonnais, cela vous aurait évité de subir une propagande indigne de nos valeurs républicaines !

« Maisons-Alfort Ensemble »

C. Panassac, B. Bouché, F. Cercey, G. Bétis

La santé des Maisonnaises et Maisonnais, une priorité absolue !

De récentes actualités ont de quoi inquiéter les habitants de Maisons-Alfort : la fuite d'ammoniac de l'usine Biospringer, les incertitudes durant plusieurs semaines sur la potabilité d'eau à l'école Pompidou, l'interdiction de consommer les œufs de poule de production domestique non contrôlée recommandée par l'ARS le 19 avril dernier.

Le vrai scandale est la désinvolture avec laquelle la majorité municipale traite ces sujets !

Ainsi apprenons-nous que l'interdiction de consommer les œufs de production domestiques serait déjà connue depuis septembre dernier dans les écoles concernées ? Alors, si la Mairie était au courant d'éventuels risques, pourquoi ne pas avoir communiqué aux habitants plus tôt ?

Bien plus grave, il a fallu le droit de retrait des enseignants de Pompidou pour que la Mairie, à la demande de l'ARS (agence

régionale de santé), engage de nouvelles analyses pour vérifier la potabilité de l'eau de l'école, la Mairie refusant de communiquer les chiffres des 1ères analyses. Alors que Mme la Maire indiquait dans sa note du 17 avril que « l'ARS confirmait que l'eau était propre à la consommation », l'ARS décidait de « compléter les premières analyses par les indicateurs (plomb et nickel) car ils sont importants pour estimer la potabilité ».

Quelles mesures prises depuis l'incident à l'usine Biospringer ? Quelle certitude qu'un tel incident ne se reproduise pas ? À quand un réel débat sur le maintien de cette usine au cœur de la ville ? Imaginons à la place un bel espace de nature et d'animation...

La Santé doit passer avant tout autre intérêt ! Seule une transparence absolue ramènera la confiance !

Thomas Maubert « Maisons-Alfort Passionnement »
t.maubert@maisonsalfort-passionnement.fr



PHARMACIES DE GARDE

14 mai : Pharmacie de la Santé
59, avenue du Général Leclerc

18 mai : Pharmacie Chatap
24, Cours des Juilliottes

21 mai : Pharmacie Jean Jaurès
139, rue Jean Jaurès

28 mai : Pharmacie du Rond-Point
1, avenue du Général Leclerc

29 mai : Duval-Jarrige
16, avenue de la République

4 juin : Pharmacie de la Mairie
61, avenue du Général de Gaulle

> **Pharmacies ouvertes en journée, aux horaires habituels. Pour trouver une pharmacie de garde de nuit, rendez-vous sur : monpharmacien-idf.fr**

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. La prochaine permanence aura lieu le **lundi 15 mai à partir de 16h**. Contact secrétariat : 01 43 96 77 23.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 12 mai de 15h45 à 17h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

Dimanche 14 mai de 10h à 12h : marché du Centre et devant le magasin Auchan dans le quartier du Centre-ville (15, av. du Professeur Cadiot).

En raison du circuit de bienvenue à destination des nouveaux Maisonnais, il n'y aura exceptionnellement pas de permanence le samedi 13 mai.



ÉTAT CIVIL

Février

Naissance : WERESH Céline, NEVEU SEINCE Léo, LAVENOT FOUILHAC Malo, DEMONCHY Samuel, BENLOULO Shilo, CHAUVEL Maxime, OUBELKHEIR Yassir, PELOIS Étienne, PETIT DO PINHAL Arthur, KORICHI Joud, DELMOND Arthur, BERGAMASCHI Lony, TAPIRO Ella, DE JESUS MOITA SEHLAOUI Ines, PALAPRAT Noan, Marcelin JOLLIET.

Décès : NERBONNE Bernard, DOS SANTOS ADRIANO Antonio, BLANCHARD Philippe.



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 21 mai de 8h à 12h.

Marché de Charentonneau : samedi 4 juin de 8h à 12h.

Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire *Paris Est Marne&Bois*. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché.

Nouveau : des **points d'apport volontaire** ont été installés en complément sur les marchés du Centre et de Charentonneau.

Accessibles 7j/7 et 24h/24, ils permettent désormais de déposer vos biodéchets quand vous le souhaitez, en dehors des jours de marché.

Vous n'avez pas encore de bioseau ? Faites-en la demande directement auprès du Territoire par e-mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au **01 48 71 59 13**.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Désormais, le Territoire *Paris Est Marne&Bois* est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. Deux choix s'offrent à vous : vous rendre sur la plateforme **Clicrdv** – <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> pour choisir en ligne un jour de ramassage, ou contacter le **01 48 71 59 13** pour prendre rendez-vous avec un conseiller. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au **01 43 96 77 25**, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchetterie

Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire *Paris Est Marne&Bois* au **01 48 71 59 13** ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consultez le site internet du territoire : parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

CENTRE MEDICAL

Un nouveau centre médical d'ophtalmologie et dentaire – DENTEVUE - a ouvert ses portes en avril dernier. Situé au 133 rue Jean Jaurès, il compte divers praticiens dans les spécialités suivantes : chirurgie dentaire, orthodontie, parodontologie, ophtalmologie et orthoptie. **01 84 23 05 06**

Mars

Naissances : LETOURNEUR Milo, MOTTIN GOURIOU Ava, SISSOKO Isaac, SANTOS Lina, MÉRIENNE Paul, DOUKANI Inaya, MANAA Sam, HANS Léonie, BEN HASSINE Manel, RODRIGUES VAZ Marie, TEFFOT PENZ Sören, MOUAÂTARIF Tesnim, PECHBERTY Jude, CLAUDON Noah.

Mariages : JOSEPH Ambre et GIRIN Gaëtan, MEKAOUCHE Lyes et BELALOUACHE Ines, KARIKO Sébastien et VILAIN Jean-Luc.

Décès : MUSIANI Giuseppe, MARCOU Jean-Claude François, ITTAH Meyer.

Si vous souhaitez qu'un événement apparaisse dans l'état civil du magazine municipal, et que vous n'avez pas donné d'autorisation lors de sa déclaration, merci d'envoyer un e-mail à comm.ville@maisons-alfort.fr.

CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX

REGARD SUR LA DANSE

Histoire(s)

Classe de danse contemporaine de Nordine HAMIMOUCH

Classe de danse Modern'Jazz de Laure DEMOLLIÈRE



SAMEDI 3 JUIN 2023 À 18H THÉÂTRE CLAUDE DEBUSSY

THÉÂTRE CLAUDE DEBUSSY - 116, avenue du Général de Gaulle
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Renseignements au Conservatoire municipal Henri Dutilleux
Par email : conservatoire.ville@maisons-alfort.fr
ou sur place 83-85, rue Victor Hugo
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30



WWW.MAISONS-ALFORT.FR



PLAN INTERACTIF



VILLE DE MAISONS-ALFORT